

N° 9515

**ESSOR ET CRISE  
D'UNE VARIANTE ETATIQUE  
DU FORDISME :  
*LE CAPITALISME FRANCAIS  
A LA CROISEE DES CHEMINS.***

Robert BOYER  
CEPREMAP, CNRS, E.H.E.S.S.  
142, Rue du Chevaleret 75013 PARIS, France  
Tél. : (33-1) 40 77 84 28 - Fax : (33-1) 44 24 38 57

Contribution à l'ouvrage : « LES DIFFERENTS TYPES DE CAPITALISME », Sous la Direction de Colin CROUCH et Wolfgang STREECK, à paraître.

## 1. Le silence des théories économiques.

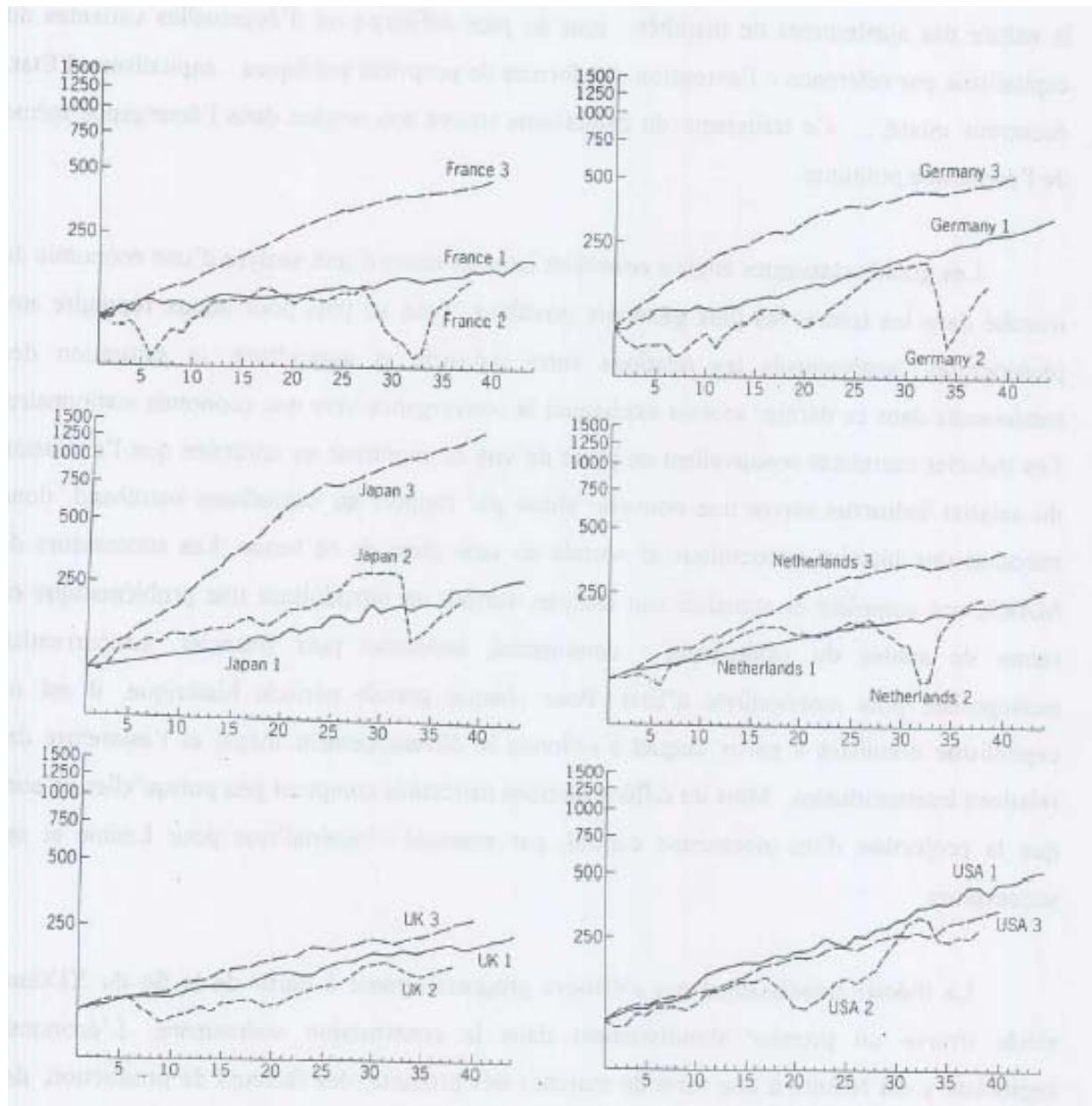
Autant les économistes n'ont cessé de travailler à des théories DU capitalisme, autant ils ont négligé l'analyse de l'origine de la variété DES capitalismes. Si l'on définit ce mode de production comme la combinaison d'une logique des marchés avec une domination de la propriété privée, à ce degré de généralité, il n'est dès pas nécessaire de spécifier l'extension et la nature des ajustements de marchés : tout au plus définira-t-on d'éventuelles variantes du capitalisme par référence à l'extension des formes de propriété publiques : capitalisme d'Etat, économie mixte,.... Ce traitement du capitalisme trouve son origine dans l'émergence même de l'économie politique.

Les grands classiques anglais entendent jeter les bases d'une analyse d'une économie de marché dans les termes les plus généraux possibles. Tout au plus pour mieux répondre aux physiocrates, analysent-ils les relations entre industrie et agriculture, la saturation des rendements dans ce dernier secteur expliquant la convergence vers une économie stationnaire. Les théories marxistes renouvelent ce point de vue en montrant au contraire que l'extension du salariat industriel ouvre une nouvelle phase par rapport au capitalisme marchand, donc introduit une histoire économique et sociale au sens plein de ce terme. Les successeurs de MARX ont complété et actualisé son analyse, surtout en introduisant une problématique en terme de stades du capitalisme : commercial, industriel puis financier, concurrentiel, monopoliste puis monopoliste d'Etat. Pour chaque grande période historique, il est un capitalisme dominant à partir duquel s'ordonne le développement inégal et l'asymétrie des relations internationales...Mais les différenciations nationales comptent peu puisqu'elles ne sont que la projection d'un mécanisme central, par exemple l'impérialisme pour Lénine et ses successeurs.

La théorie néoclassique qui s'élabore progressivement à partir de la fin du XIXème siècle trouve un premier aboutissement dans la construction walrasienne. L'économie capitaliste y est réduite à une série de marchés des produits, des facteurs de production, des titres de propriété. Cette naissance de l'économie pure a pour postulat

### GRAPHIQUE 1 :

#### DES TRAJECTOIRES NATIONALES DE CROISSANCE CONTRASTÉES.



**Note :** Angus MADDISON dans son ouvrage « Dynamic Forces in Capitalist Development », Oxford University Press, 1991 (p. 90-91) a construit des séries statistiques rétrospectives de l'évolution du PIB en volume pour la France, le Japon, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas et les Etats-Unis. et compare trois grandes périodes : (1) 1870-1913 ; (2) 1913-1950 ; (3) 1950-1982. Prenant un indice en base 100 au début de chaque période

de s'affranchir des spécificités de l'environnement social et politique pour ne considérer que les problèmes de production et d'allocation des ressources. Dès lors, d'éventuelles spécificités nationales ne peuvent se traduire qu'à travers la variation de certains des paramètres, concernant les préférences des consommateurs ou les possibilités techniques. Elles sont mineures par rapport à un modèle général, valable en tout temps et en tout lieu, dès lors que l'on accepte la coupure épistémologique que représente le concept d'économie pure. Tout au plus fera-t-on ressortir l'imperfection des capitalismes réellement existants par rapport à l'idéal walrasien.

Ce schéma explicatif, plus normatif que positif, s'avéra incapable d'expliquer les évolutions de l'entre-deux-guerres, qu'il s'agisse de l'instabilité financière, de la tendance à la stagnation ou de la persistance d'un chômage de masse. Le mérite de la Théorie Générale de John Maynard KEYNES fut précisément d'amender la théorie néoclassique de son temps afin de tenir compte de l'apparition puis de la permanence de déséquilibres sur les marchés des produits, comme du travail. Après la seconde guerre mondiale, s'imposa une nouvelle conception de la politique économique : l'Etat se devait de contrebalancer par la création monétaire, les dépenses budgétaires et la taxation, la tendance à la stagnation et au chômage. Pour les successeurs de KEYNES, le capitalisme contemporain est essentiellement celui de la direction par l'Etat de l'économie privée. Les différents pays industrialisés se distinguaient les uns des autres selon leur degré d'adhésion aux principes keynésiens de réglage fin de la conjoncture. Ces différences seraient cependant mineures puisque, fondamentalement le modèle imaginé par KEYNES s'appliquerait à la quasi-totalité des pays industrialisés, à l'exception notable de l'Allemagne. A nouveau les trajectoires nationales, pourtant contrastées après la seconde guerre mondiale (Graphique 1), ne trouveraient que peu ou pas d'explications structurelles.

La théorie keynésienne qui avait été très largement adoptée comme base de l'analyse macroéconomique et inspiration des politiques de stabilisation de la conjoncture par les gouvernements a ensuite connu un déclin, du fait en particulier de son incapacité à expliquer l'accélération de l'inflation, la montée du chômage et la perte d'efficacité des mesures de relance, phénomènes qui marquent les années 70. La théorie monétariste connaît alors un regain d'influence, avant d'être remplacée par une économie de l'offre puis une nouvelle économie classique. Dans cette problématique, dominante parmi les recherches macroéconomiques des années 80 et 90, le retour aux hypothèses de pleine rationalité et

d'équilibre de marchés tend à assimiler micro et macro économies. Au-delà des sophistications analytiques, c'est un retour aux théories pré-keynésiennes, dans lesquelles les spécificités nationales n'ont pas de place, puisque le principe de l'individualisme méthodologique consiste à partir des préférences des agents et non pas des institutions économiques qui caractérisent les économies contemporaines. En d'autres termes, les économies capitalistes sont assimilées à un ensemble de marchés complets fonctionnant sur le principe de la concurrence pure et parfaite.

## **2. L'effet paradoxal de l'effondrement des régimes de type soviétique.**

C'est d'ailleurs cette vision qui semble avoir inspiré nombre de conseillers occidentaux dans leurs analyses de la possibilité et des conditions d'un passage à une économie de marché dans les anciens pays « socialistes » de l'Europe de l'Est. Il suffirait de démanteler la planification centralisée et le monopole du parti communiste pour que spontanément s'institue une économie de marché. De fait, cet espoir, déjà particulièrement naïf dès le milieu des années 80, l'est plus encore à la lumière de l'expérience de ces pays de 1989 à nos jours. Les marchés peuvent être efficents une fois constitués...mais ils n'ont pas pour autant la propriété de s'auto-organiser, puisqu'il faut au contraire un système juridique, comptable, monétaire et financier complet pour que puissent s'organiser les transactions sur la base d'échanges marchands.

Les théoriciens réalisent alors qu'ils ne disposent pas de réponses pleinement assurées à la question pourtant fondatrice : qu'est-ce que le capitalisme ? Pour avoir privilégié l'unicité DU capitalisme, ils sont désarçonnés par la variété des formes que revêt la transition AUX capitalismes. C'est dans ce contexte que les travaux de chercheurs n'appartenant pas à la profession des économistes, entendue stricto sensu, reprennent tout leur intérêt. Ainsi Andrew SHONFIELD (1967) s'était attaché à montrer la variabilité dans le temps et l'espace des capitalismes. Son but était de comprendre dans quelle mesure la croissance remarquable observée après 1945 dérivait de changements majeurs dans les relations entre marché et Etat. Dans le même temps, il soulignait combien les institutions de base du capitalisme différaient entre la France et la Grande Bretagne, l'Allemagne ou encore les Etats-Unis.

Par ailleurs, la comparaison des systèmes économiques de l'Est et de l'Ouest avait convaincu certains analystes d'une tendance à la convergence. D'un côté les économies libérales enregistraient des interventions croissantes de l'Etat, y compris dans le domaine de

la planification des décisions stratégiques. D'un autre côté les économies centralement planifiées mettaient en oeuvre des réformes visant à introduire plus de flexibilité grâce à un plus grand recours aux mécanismes du marché. Les événements dramatiques qui conduisirent à l'effondrement des sociétés de type soviétique, ont démenti cette hypothèse d'une uniformisation progressive des divers systèmes économiques.

Pourtant, selon une ironie dont l'histoire est coutumière, c'est au moment où le capitalisme semble avoir vaincu le système socialiste supposé le supplanter, et où les élites politiques de l'Europe de l'Est rêvent d'atteindre à terme les performances et le niveau de vie du « capitalisme » (sous-entendu américain) que des observateurs attentifs notent qu'en fait s'ouvre une nouvelle phase du système international. Le capitalisme, loin d'être un système parfaitement homogène, se décline selon une variété de configurations qui sont loin d'être équivalentes et qui sont dès lors en compétition à un double titre. Sur le marché mondial, l'évolution des positions relatives entérine la plus ou moins grande efficacité des diverses formes d'organisation. Dans les pays anciennement socialistes, se pose la question des modèles qu'il serait souhaitable et possible d'acclimater et d'adapter aux situations héritées de la décomposition des régimes politiques et économiques antérieurs. On aura reconnu les thèmes développés par Michel ALBERT (1991).

### **3. Des capitalismes définis par la variété de leur mode de régulation.**

A la réflexion, il est assez paradoxal que ces idées émanent surtout de spécialistes des relations internationales, de politologues et de dirigeants d'entreprises, trop rarement d'économistes, bien qu'il faille souligner des exceptions notables (D. SOSKICE (1990), B. ROWTHORN (1992)). Pour sa part, la théorie de la régulation (M. AGLIETTA (1976)) s'est précisément constituée pour rendre compte de la variabilité dans le temps et l'espace des formes de capitalismes : il n'existe pas un seul mais au contraire une multiplicité de régimes d'accumulation, en fonction du résultat des conflits politiques et des processus d'institutionnalisation qui émergent en particulier des grandes crises structurelles (R. BOYER (1986)). En un sens, ces recherches visent à faire l'analyse des conséquences économiques des compromis institutionnalisés (R. DELORME, Ch. ANDRE (1983)), dont les politologues et historiens montrent l'émergence. C'est donc une approche interdisciplinaire, indispensable en vue d'une caractérisation des capitalismes (R. BOYER, Y. SAILLARD (1995)).

Le point de départ n'est autre que la théorie marxiste des modes de production : le capitalisme se définit par la conjonction de deux principes d'organisation économique. Un rapport marchand, de type horizontal, organise les relations d'échanges entre agents

économiques, alors que le rapport capital travail, de type vertical, codifie une soumission des salariés à une logique d'entreprise. Mais en théorie il n'existe pas qu'une seule façon d'organiser ces deux rapports fondamentaux, mais une certaine variété. D'une part, les échanges marchands ont une plus ou moins grande extension, du marché de certains produits à celui du travail, du capital, du crédit ou de certains droits dérivés (propriété intellectuelle, droit, pollution, etc...), alors que par ailleurs, la concurrence peut intervenir entre une multitude de producteurs et de demandeurs ou au contraire mettre en jeu la domination d'un petit nombre d'agents, soit offreurs, soit demandeurs. C'est une première source très importante de différenciation des capitalismes : l'extension et la nature des rapports marchands. D'autre part, une variété au moins équivalente régit les formes du rapport capital/travail, selon la nature des principes de division du travail (monde d'ouvriers professionnels, division taylorienne des tâches, ou encore marché interne propre à la grande entreprise, etc...) et les modalités de rémunération des salariés (fixée sur des marchés locaux, des marchés professionnels ou à l'issue de négociations collectives à divers niveaux, sectoriels comme nationaux, reconnaissance plus ou moins complète de droits collectifs à travers la couverture sociale,...). Voilà pourquoi d'un strict point de vue théorique, peuvent coexister...ou se succéder dans l'histoire divers capitalismes.

Mais la lecture régulationniste pousse l'analyse en spécifiant quelques unes des raisons des capitalismes nationaux et de leur évolution au cours du temps. L'institutionnalisation d'une forme du rapport marchand et d'un type du rapport salarial ne résulte pas de la seule sélection en fonction de critères d'efficience économique. Les recherches historiques sur longue période suggèrent que ce processus intervient en réaction à des crises structurelles d'un régime antérieur, qu'il mobilise de façon essentielle les luttes politiques...et que par ailleurs, les guerres ont souvent joué un rôle important dans la synchronisation et la légitimation des changements apportés à un ordre économique antérieurement réputé immuable (Figure 1.A). Voilà la raison pour laquelle on peut parler à juste titre de capitalismes nationaux puisque le processus d'institutionnalisation est très marqué par une chronique des luttes sociales et politiques propres à chaque pays. S'amorce alors un processus de dépendance par rapport au chemin, puisque s'accumulent les constructions institutionnelles selon une architecture largement spécifique à chaque formation sociale, même si bien sûr la tâche de l'analyste est d'isoler des configurations-types, dont la suite de cet article donne quelques exemples (cf. Tableaux 6 et 7, infra).

Mais aucun régime économique n'est susceptible de se reproduire à l'identique en très longue période, contrairement à ce que postulent la plupart des théories économiques

contemporaines obsédées par l'hypothèse d'anticipations rationnelles d'agents optimisant leurs décision sur l'horizon complet de leur cycle de vie dans un environnement stationnaire. Un ensemble de formes institutionnelles peut d'abord impulser un mode de régulation initialement viable et à peu près cohérent. Mais au fur et à mesure que se succèdent les cycles économiques, apparaissent diverses sources de déstabilisation. Des conflits sociaux, relayés par le pouvoir politique, peuvent remettre en cause des institutions clés , alors même qu'émergent en général de nouvelles formes pour les déséquilibres économiques. Par exemple, une inflation cumulative a été associée à la croissance fordiste de l'après guerre, ce qui n'a pas manqué à terme de déstabiliser le régime monétaire international et national. Alors peut s'ouvrir un nouvel épisode de crise structurelle au sens précis de ce terme : les ajustements économiques induits par le mode de régulation déstabilisent les formes institutionnelles qui en sont la base (Figure 1.B).

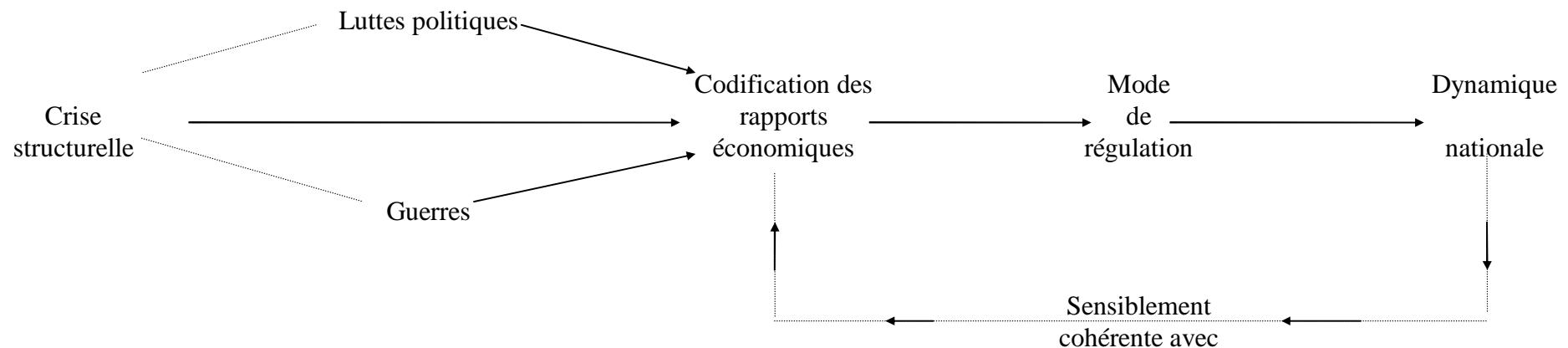
Cette seconde caractéristique des problématiques de la régulation est précieuse en vue d'interpréter la période contemporaine : il importe de comprendre non seulement la variété *statique* des formes du capitalisme mais encore *leurs transformations* au cours du temps, car leurs performances relatives ont beaucoup varié depuis la seconde guerre mondiale. Voilà quelques uns des principes méthodologiques qui sont mobilisés pour comprendre la dynamique du capitalisme français, de la crise des années 30 (M. WINOCK Ed. (1990)) à celle qu'il connaît depuis l'enrayement de la croissance des trente glorieuses. Cet article s'appuie donc sur des recherches historiques antérieures dont diverses publications antérieures fournissent un résumé (J.P. BENASSY, R. BOYER, R.M. GELPI (1979), R. BOYER Ed.(1986)).

#### **4. La France : un double paradoxe.**

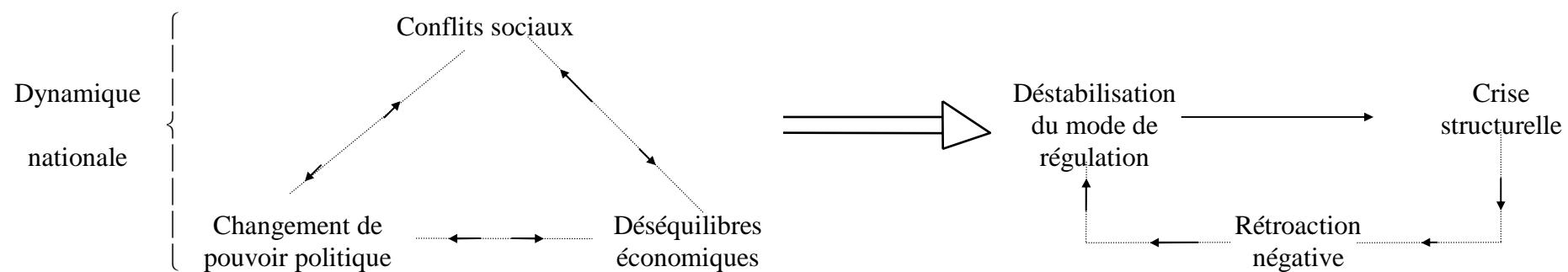
Si l'on consent à quitter le temps court de l'actualité financière et politique, une mise en perspective de l'économie française fait ressortir la succession de trois périodes contrastées, dont les enchaînements tiennent du paradoxe. La France des années 1930 manifestait nombre des faiblesses, politiques et économiques, souvent attribuées aux traditions malthusiennes de ce pays (R. BOYER (1991)). Rares étaient ceux qui anticipèrent qu'après la catharsis qu'infligea la seconde guerre mondiale, le miracle français ferait l'objet des analyses et souvent de l'admiration de l'étranger, surpris de la vigueur et de la vitesse du redressement intervenu de 1954 à 1973.

### FIGURE 1 : L'EVOLUTION DES CAPITALISMES : LA LECTURE REGULATIONNISTE

#### A. D'une crise majeure peuvent émerger de nouvelles institutions économiques.



#### B. Le succès d'un mode de régulation alimente la possibilité de crises structurelles sans précédent.



En 1995, le paradoxe est inverse : au sein d'une Europe vieillissante et frappée de tendances à la sclérose, le capitalisme français n'est-il pas, pour certains, l'exemple même de l'excès des réglementations et interventions publiques et des méfaits d'une série "d'oligopoles sociaux" ? Le miracle des trente glorieuses a cédé la place à la morosité et à la crainte renouvelée de l'entrée dans une période de déclin. En fait, cette succession n'est ni accidentelle, ni mystérieuse, mais traduit la persistance d'un fort particularisme français. Au-delà de la modernisation technologique et économique hier réussie, demeure une préoccupante incapacité de la société française à nouer des compromis institutionnalisés nouveaux, pourtant rendus nécessaires lorsque changent les principes d'organisation productives, s'intensifie la concurrence internationale et s'érode le dynamisme de la croissance.

### **5. A l'origine des trente glorieuses : un fordisme exemplaire.**

Au-delà de certaines continuités qui traversent la sphère politique, l'innovation technologique et le rôle majeur de l'Etat, l'après seconde guerre mondiale marque une nouvelle donne, qui rompt les enchaînements pernicieux des années 1930 et continue à marquer la société française à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle. Au premier chef, un vigoureux renouvellement des élites politiques et économiques porte au pouvoir une génération qui entend tirer les leçons des erreurs du passé et acclimater les plus modernes des techniques, comme des conceptions de la société...et de la politique économique (F. FOURQUET (1980), Cl. GRUSON (1968)). Ingénieurs et administrateurs remplacent les entrepreneurs prudents et financiers tout puissants de l'entre deux guerres, en un mouvement parallèle à celui observé au Japon et en Allemagne.

Emerge alors un compromis capital-travail sans précédent : aux directions d'entreprise le soin d'organiser la production et de piloter la modernisation, à la condition que l'ensemble des salariés bénéficie de ses fruits en terme de rémunération et d'avantages sociaux. Productivité et salaire enregistrent bientôt une croissance rapide et régulière, qui témoigne du passage à un nouveau mode de croissance. La production de masse, dont les potentialités se manifestèrent dès la première guerre mondiale, s'épanouit avec l'accès de la majorité des salariés à la consommation de masse, centrée sur l'automobile, le logement et les biens d'équipement ménagers. Ce modèle fordiste, originaire des Etats-Unis, connaît une adaptation particulièrement réussie, car originale et tenant compte des spécificités françaises.

Ainsi, la constitution d'un système complet de Sécurité Sociale, l'adoption des préceptes keynésiens d'intervention directe sur l'investissement et de politiques contracycliques viennent

TABLEAU 1 : L'ORIGINALITE DU MODE DE DEVELOPPEMENT A LA FRANCAISE : 1945-1973

COMPOSANTES PAYS	RAPPORT SALARIAL	CONCURRENCE	MONNAIE	ETAT	INSERTION INTER- NATIONALE	MODE DE REGULATION
ETATS-UNIS	◦ Rôle des conventions collectives	◦ De type oligopolistique, pratique de taux de marge	◦ Le statut international du dollar favorise la croissance	◦ Etat du Welfare, mais minimal	◦ Position dominante et insertion favorable	◦ Fordisme impulsé par les grandes firmes et le marché
JAPON	◦ Microcorporatisme et synchronisation salariale	◦ Intense entre grands groupes concurrents	◦ La politique monétaire vise à stimuler la croissance	◦ Faible couverture collective, Etat incitateur	◦ Protectionnisme des industries naissantes	◦ Du fordisme hybride au toyotisme
FRANCE	◦ Fortement institutionnalisé et codifié par l'Etat	◦ Sous contrôle de l'Etat, réglementation des prix	◦ La politique monétaire est utilisée pour stimuler la croissance	◦ Ampleur de l'Etat du Bien-Etre, Etat initiateur des formes institutionnelles	◦ Spécialisation intermédiaire, rôle des anciennes colonies	◦ Fordisme impulsé par l'Etat
ALLEMAGNE	◦ Densité des accords patronat/ syndicats	◦ Sous contrôle d'une alliance banque-industrie	◦ Une sous-évaluation initiale dope la croissance	◦ Garant de l'économie de marché	◦ Spécialisation favorable, contrôle des prix à l'exportation	◦ Flex-Fordisme tardif production différenciée et centrée sur la qualité
ROYAUME-UNI	◦ Une balkanisation des négociations salariales	◦ De type oligopolistique	◦ La livre contre l'industrie	◦ Etat du Bien-Etre précoce et développé	◦ Par la finance plus que par l'industrie	◦ Fordisme entravé
ITALIE	◦ Fort dualisme Nord/Sud	◦ Oligopolistique	◦ Monnaie et taux de change privilégiant la croissance	◦ Plus clientéliste que beveridgien	◦ Spécialisation complémentaire de celle des autres pays	◦ Entre fordisme tardif et spécialisation flexible

Source : R. BOYER (1990)

régulariser, en quelque sorte "huiler" le moteur fordiste. Last but not least, l'ouverture aux échanges, puis à la concurrence internationale est graduelle et précautionneuse, dans le contexte d'une forte croissance mondiale, stabilisée par la toute puissance technologique, financière, diplomatique et militaire des Etats-Unis. Le traité de Rome vient à point nommé relancer la modernisation, une fois amorcé le mouvement de décolonisation, donc le progressif démantèlement des marchés captifs dont se contentaient nombre d'industriels français.

## **6. L'Etat au coeur de la « modernisation » du capitalisme français.**

En effet, si l'épure du modèle est sensiblement la même dans la plupart des grands pays européens et le Japon, la réalisation varie selon les traditions, les contraintes et opportunités propres à chaque société (Tableau 1). Si les Etats-Unis font appel au marché et au droit constitutionnel et privé, la France a tendance à privilégier la loi, le règlement et le droit administratif. Là où l'Allemagne fait confiance aux organes intermédiaires, souvent paritaires associant syndicats ouvriers et organisations patronales et Länder, en France, le système socio-économique privilégie l'action directe de l'Etat, qui souvent entend bousculer l'immobilisme né de l'antagonisme capital-travail, si fort tout au long des années 1950 et 1960. Par ailleurs, la faible légitimité du pouvoir patronal, ou même de l'entreprise, interdit un fordisme, teinté de micro-corporatisme comme au Japon. La situation est cependant plus favorable qu'en Grande Bretagne : domination sur l'industrie d'une finance déjà très internationalisée et balkanisation des métiers et des négociations salariales bloqueront longtemps la croissance. Enfin l'Italie montre que l'Etat peut être essentiellement clientélaire, et non pas accoucheur du fordisme comme il le fut en France. Mais à contrario, la paralysie du pouvoir central suscite les initiatives locales (les districts industriels) et stimule les innovations de grands capitaines d'industrie.

Clairement, la spécificité du modèle français tient au caractère stratégique, puis à la permanence d'interventions de l'Etat central, visant à piloter une modernisation qui ne fait que rarement l'objet d'un compromis général et explicite entre patronat et syndicats. En matière de relation salariale, qu'on songe au rôle de la loi de 1950 concernant l'extension des conventions collectives, puis le passage d'un salaire minimum à un partage des fruits de la croissance. La concurrence entre entreprises est elle-même sous étroite surveillance. Pendant 40 ans, la (feu) direction des prix du Ministère des Finances n'a-t-elle pas encadré et discipliné la formation des prix, selon une configuration à peu près unique parmi les grands

**TABLEAU 2 : LA GRANDE TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE FRANCAISE**

	<b>1870</b>	<b>1913</b>	<b>1950</b>	<b>1973</b>	<b>1990</b>
<b>PART DE L'EMPLOI (en %)</b>					
. Dans l'agriculture	49,2	37,4	28,5	11,0	6,1
. Dans l'industrie	27,8	33,8	34,8	38,4	29,9
. Dans les services	23,0	28,0	36,7	50,6	64,0
<b>MODE DE VIE ET TRAVAIL</b>					
. Taux de salarisation part des femmes dans l'emploi (en %)	nd	35,6	36,0	37,1	41,2
. Nombre moyen d'années d'éducation pour la population 15-64	nd	6,18	8,18	9,58	10,79
. Heures travaillées par an	2945	2588	1989	1785	1554
<b>ROLE DE L'ETAT</b>					
. Part des dépenses sociales dans la PIB (en %)	0,3	1,2	3,7	9,3	18,1
. Total des dépenses publiques dans la PIB (en %)	8,2	8,8	28,9	26,7	28,4
<b>PRODUCTIVITE (PIB par heure) comparée à celle des Etats-Unis (=100)</b>	54,7	49,2	41,5	74,7	97,5

Source : A. MADDISON (1987), p. 689, 688 et 690, A. MADDISON (1991)  
R. DELORME, Ch. ANDRE (1983) ; OCDE « France » divers numéros.

pays industrialisés ? De même, la Banque de France, de fait étroitement dépendante du gouvernement et de ses priorités, conduit une politique monétaire accommodante, qui favorise l'investissement, la croissance et par intermittence restaure la compétitivité grâce à une dévaluation, lorsque l'inflation s'avère trop forte par rapport à celle des partenaires commerciaux. L'Etat de Bien-Etre connaît un développement plus proche des pays sociaux démocrates que de l'idéal américain privilégiant le marché et l'assurance volontaire et individualisée. Enfin, l'Etat s'attache à filtrer au mieux les relations internationales, afin de stimuler l'essor industriel et éviter qu'un affrontement prématué avec les pays les plus avancés ne ruine des pans entiers de l'industrie.

## 7. La grande transformation de l'après seconde guerre mondiale.

Cette omniprésence de l'Etat est loin d'avoir eu, de 1945 à 1978, les conséquences défavorables qu'une conception aussi naïve qu'extrémiste du libéralisme impliquerait. Bien au contraire, les relations sociales et l'économie ont plus changé de 1950 à 1973 que de 1870 à 1950 (Tableau 2). La France devient pour la première fois une nation pleinement industrielle dont le secteur manufacturier occupe 38,4 % de l'emploi en 1973, contre 34,8 % en 1950 et 27,8 % en 1913. L'agriculture enregistre une transformation extrêmement rapide qui alimente certes des révoltes paysannes mais ne provoque pas le blocage redouté, grâce à des politiques d'abord nationales puis européennes de soutien des prix. Parallèlement, le tertiaire explose après 1950 et s'affirme la féminisation de la population active. La France qui de 1913 à 1950 avait perdu pied par rapport à la productivité américaine, comble ce retard, en un rattrapage spectaculaire qui se poursuit jusqu'en 1990.

Des recherches historiques de longue période ont confirmé l'ampleur de la rupture du régime de croissance et des modes de régulation qui interviennent dans les années 50 (J.P. BENASSY, R. BOYER, R.M. GELPI (1979)). Non seulement la productivité rejoint progressivement les niveaux américains mais encore sa progression est obtenue par une profonde transformation des méthodes de production, ce dont témoignent la réduction des heures travaillées, le dynamisme de la formation de capital et l'amélioration du niveau moyen d'éducation. Comme on l'a déjà souligné, l'Etat est au cœur de ce processus. Il n'est plus seulement le garant des contrats, du droit, le vecteur de la diplomatie et le support de la défense nationale. Sa pleine insertion dans le nouveau régime conduit non seulement à de multiples interventions économiques (sectorielles au titre des transports, du logement, comme générales à travers les subventions, les commandes publiques, le crédit,...) mais aussi à la création d'un important secteur public, y compris dans le domaine réputé concurrentiel dans

TABLEAU 3 :

## DU MIRACLE A LA NORMALISATION DES PERFORMANCES MACROECONOMIQUES FRANCAISES.

INDICATEURS PAYS	CROISSANCE			TAUX DE CHOMAGE			SOLDE EXTERIEURS/PIB			TAUX D'INFLATION		
	1962-73	1973-79	1979-93	1973	1979	1993	1973	1979	1993	1973	1979	1993
ETATS-UNIS	4,1	2,4	2,4	4,8	5,8	6,8	0,5	0	- 1,7	6,1	9,2	3,0
JAPON	10,4	3,6	3,7	1,3	2,1	2,5	0	- 0,9	3,1	10,8	3,6	1,3
CEE (moyenne)	4,6	2,5	1,9	2,9	5,7	12,0	0,4	- 0,2	0,1	9,0	10,0	3,3
FRANCE	5,5 110	2,8 104	1,8 75	2,7 82	5,9 116	11,7 142	0,6 150	0,9 300	0,9 300	7,4 89	10,7 123	2,1 58
ALLEMAGNE	4,5	2,3	2,0	0,8	3,2	8,9	1,5	- 0,7	- 1,1	6,4	4,2	4,1
ROYAUME-UNI	3,3	1,5	1,7	3,0	5,0	10,3	- 1,5	- 0,2	- 1,7	8,6	13,6	1,6
ITALIE	4,8	3,7	2,0	6,2	7,6	10,4	- 1,5	1,6	1,3	9,0	10,2	4,2
OCDE(moyenne)	5,0 100	2,7 100	2,4 100	3,3 100	5,1 100	8,2 100	0,4 100	-0,6 100	0,1 100	8,3 100	8,7 100	3,6 100

d'autres pays (automobile, banque,...). De plus, l'Etat intervient massivement dans l'éducation qui est majoritairement publique et joue un rôle important dans l'acceptation d'une méritocratie, qui par ailleurs sert de critère à l'allocation des salariés entre les emplois manuels et ceux de contrôle ou de conception, ingrédient important dans l'établissement du régime fordiste. Enfin, la création puis l'extension de la Sécurité Sociale alimentent un montant continûment croissant de transferts sociaux qui se trouvent consolider la stabilité de la croissance du revenu salarial, et donc du régime de croissance. A cette époque, les interventions publiques favorisent le dynamisme économique, mais simultanément initient une trajectoire institutionnelle largement originale et qui montrera son intérêt et ses limites dans les années 1970 et 80.

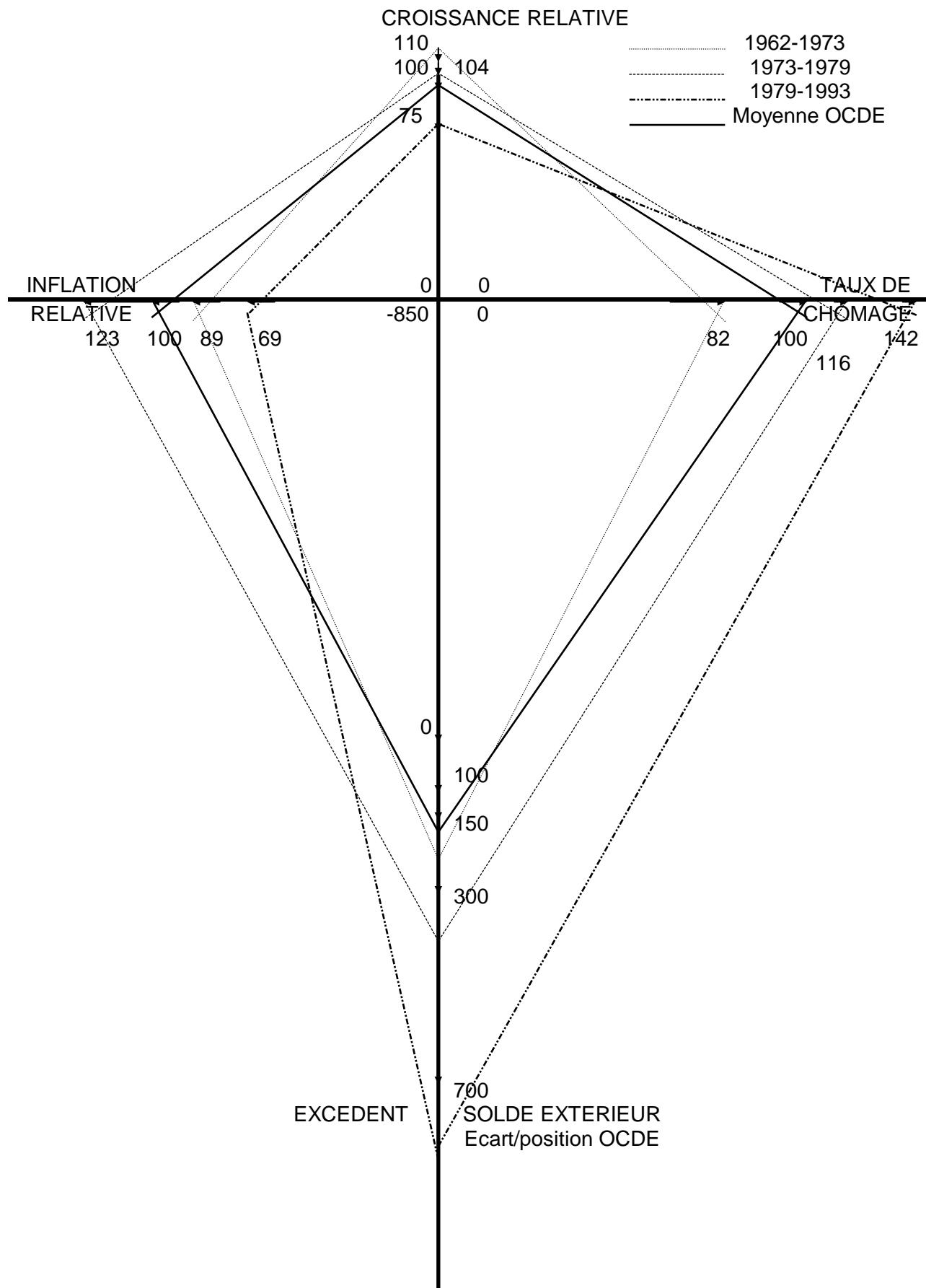
Après 1973, ces facteurs jouent pleinement pour amortir les conséquences économiques et sociales de la montée du chômage qui s'observe dès 1967, mais simultanément donnent du grain à moudre aux tenants du libéralisme qui s'inquiètent du creusement des déficits publics et extérieurs. Plus encore, les formes d'organisation et d'interventions publiques vont s'avérer incapables de redresser le rythme de croissance, encore moins d'enrayer un essor, presque inexorable, du sous-emploi et de la précarisation, alors que simultanément au contraire se tarit presque la croissance du salaire réel.

## **8. Les succès du fordisme à la française retardent la perception d'un changement d'époque.**

Entre 1973 et 1978, les dirigeants français vantent les performances économiques de la France, qui ferait moins de bêtises que l'étranger. En effet, le caractère apparemment ordonné et régulier des ajustements conjoncturels tranche par rapport aux coups de barre qu'infligent THATCHER au Grande Bretagne et à un moindre degré REAGAN aux Etats-Unis, ou même par rapport à l'évolution italienne, marquée par une prise de conscience plus précoce par les industriels du caractère profond et durable de la crise du fordisme, à l'échelle nationale comme internationale. En France, la gauche arrivée au gouvernement en 1981 pense même pouvoir s'affranchir des tendances déflationnistes que véhicule la généralisation des politiques conservatrices qui, au contraire, privilégièrent la stabilisation monétaire au détriment de l'emploi.

Mais cette illusion se dissipe brutalement en 1983, lorsqu'apparaît, de façon dramatique, l'incapacité à poursuivre les politiques antérieures. Ce qui est d'abord présenté comme une simple parenthèse, marque en fait l'entrée dans une nouvelle phase de recherche

**FIGURE 2 : EN DEUX DECENTRIES, MOINDRE INFLATION ET COMPETITIVITE RESTAUREE, AU PRIX D'UNE FAIBLE CROISSANCE ET D'UN FORT CHOMAGE**



tâtonnante de nouveaux principes de régulation. Après 1984, il devient clair que la simple reconduction du compromis salarial antérieur finit par peser tellement sur le profit et la situation financière des firmes que l'investissement, et par extension la modernisation productive et l'innovation de produit, comme leur qualité s'en trouvent durablement inhibés. La poursuite d'une austérité salariale et budgétaire, courageuse pour un gouvernement socialiste, ne suffit pour autant pas à relever durablement la compétitivité, car elle ne dépend plus seulement des prix mais aussi de la qualité, de la nouveauté des produits présentés sur le marché ou encore de la vitesse de renouvellement des gammes.

Telle est sans doute l'une des origines de la détérioration des performances macroéconomiques de la France (Tableau 3). La croissance, traditionnellement supérieure à la moyenne de l'OCDE, devient significativement plus faible après 1979. La détérioration est encore plus nette pour le taux de chômage : inférieur de 18 % à la moyenne OCDE en 1973, il devient supérieur de 42 % en 1993. Certes l'inflation, traditionnel talon d'Achille, se fait plus modérée et c'est un succès incontestable, mais le coût en est une détérioration de la plupart des autres indicateurs. En effet, le solde extérieur qui avait eu tendance à s'améliorer relativement de 1973 à 1979, se dégrade ensuite. La médiocrité de la compétitivité structurelle oblige en retour une moindre croissance que les partenaires (Figure 2). Dans les années 90, la position extérieure s'améliore et l'inflation est très réduite, mais le chômage est alors beaucoup plus élevé que dans la moyenne de l'OCDE.

De fait, l'économie française s'adapte beaucoup plus difficilement lorsque la conjoncture est déprimée. L'écart se creuse donc par rapport aux économies dont hier les responsables politiques croyaient la France proche. Après 1973, le Japon parvient en effet à forcer les cadences de l'innovation et finit par trouver un modèle original qui prolonge et dépasse le fordisme, grâce à la production en masse de produits différenciés et de qualité. L'Allemagne bénéficie de son savoir faire technique, de son orientation vers les biens d'équipement et son aptitude à gérer tout aussi bien les périodes de récession que d'expansion. A certains égards, l'industrie italienne, à défaut du système politique, manifeste de remarquables capacités d'adaptation, car une spécialisation flexible permet de répondre à la conjoncture incertaine des années 1980. Sous les coups de butoir de la Dame de Fer, l'Angleterre connaît même les signes d'un retournement, possible mais pas certain, des tendances défavorables antérieures : les industries automobile et électronique anglaises sont

**TABLEAU 4 :**  
**1973-1983 : DE LA PROLONGATION D'UNE VARIANTE ETATIQUE DU FORDISME A LA REMISE EN CAUSE DE 1983.**

	RAPPORT SALARIAL	CONCURRENCE	MONNAIE	ETAT	INSERTION INTERNATIONALE
<b>1974</b>	Renforcement de la protection de l'emploi	La concurrence oligopolistique entraîne une forte hausse des prix	Flottement du franc	Le ralentissement de la croissance implique un déficit récurrent de la Sécurité Sociale	Baisse du poids de l'économie française dans l'économie mondiale
<b>1976</b>	Première remise en cause de la formation des salaires fordistes	Blocage des prix pour enrayer l'inflation	Retour au SME (1975)		Erosion de la compétitivité de l'industrie française (prix, qualité, innovation)
<b>1978</b>			Encadrement du crédit par la Banque Centrale	Croissance des prélevements de l'Etat et de la S.S. dans le PIB	
<b>1981</b>	Forte augmentation du salaire minimum	Nationalisation industrielle (25%) et bancaire (97%)	Dévaluations du franc		Tentation de mesures protectionnistes ponctuelles.
<b>1982</b>				Loi de décentralisation	
<b>1983</b>	<i>Remise en cause de l'indexation des salaires en fonction de l'inflation passée</i>	Blocage des prix. <i>Prise de conscience</i> de la perte de compétitivité de l'économie française	Crise financière majeure <i>Adoption</i> de l'orthodoxie financière: priorité à la lutte contre l'inflation	<i>Renversement</i> de la politique budgétaire: réduction de la part des prélevements obligatoires.	

remplacées par les établissements des multinationales japonaises et s'amorce une certaine revitalisation, fut-ce sur un fond de désindustrialisation et de financiarisation de l'économie.

Par contraste, la France est frappée d'une inefficacité croissante de son mode de régulation, si performant lors des Trente glorieuses. Il faut en effet près d'une décennie, pour que soit perçu et reconnu ce diagnostic (Tableau 4). En effet, de 1973 à 1982, les gouvernements successifs vont plutôt jouer la prolongation du modèle fordiste à la française : on observe par exemple un renforcement de la protection de l'emploi à l'occasion du premier choc pétrolier, les dévaluations continuent à être une méthode privilégiée d'ajustement du déséquilibre interne. En 1981, le nouveau gouvernement tente à nouveau une relance keynésienne dans un contexte international de récession (G. ROSS, S. HOFFMANN, S. MALZACHER (1987)) et étend le domaine des nationalisations. Pendant toute cette période s'érode la compétitivité de l'économie française, ce qui s'exprime autant par une croissance des coûts relatifs que par un ralentissement de l'innovation. Cet optimisme s'effondre au printemps 1983, date à laquelle les responsables politiques français rejettent l'option d'un protectionnisme global et décident de poursuivre une stratégie d'intégration européenne, fut-ce au prix d'une remise en cause des attentes des électeurs.

## **9. Le grand tournant de 1983 : l'abandon d'une voie purement française.**

Il serait faux en effet de parler d'immobilisme, tant ont été nombreuses les réformes entreprises de 1983 à 1994, mais pour la plupart elles ont soit échoué, soit n'ont pas encore livré leurs fruits. En effet, contrairement aux mesures conjoncturelles de type traditionnel, les réformes institutionnelles entreprises au début des années 80, supposaient une période de maturation beaucoup plus longue de l'ordre d'une, voire de deux décennies.

Les politiques suivies se sont d'abord inspirées d'un étatisme certain puis d'un libéralisme tempéré par le maintien d'un minimum de solidarité sociale. Dans un premier temps, un intense travail législatif a réformé les structures industrielles et l'organisation institutionnelle de l'économie française. Ainsi, les lois AUROUX visaient à rattraper le retard dans la négociation d'entreprise, mais sont venues aggraver un déclin et une crise des stratégies syndicales. La nationalisation d'une série de grandes entreprises a permis une injection initiale de capital et une modernisation productive, sans pour autant résoudre, tout au moins immédiatement, l'adaptation aux nouveaux principes de compétitivité en voie

**TABLEAU 5 : 1984-1994 : UN RECALIBRAGE DES FORMES INSTITUTIONNELLES...  
MAIS PAS DE NOUVELLE CONFIGURATION VIABLE.**

	RAPPORT SALARIAL	CONCURRENCE	MONNAIE	ETAT	INSERTION INTERNATIONALE
<b>1984</b>	Loi de décentralisation des négociations capital/travail	Réorganisation et rationalisation du secteur nationalisé	Politique de franc fort : Maintien de la parité avec le DM.	Politique de réduction du déficit public	
<b>1986</b>	◦ Promotion du partage des profits ◦ Suppression de l'autorisation administrative de licenciement	Libéralisation complète des prix  Amorce des dénationalisations	Adoption de la politique de désinflation compétitive	Réforme de la couverture du chômage  Privatisations	Libéralisation financière  Plus grande sensibilité à la conjoncture allemande
<b>1989</b>	Institution d'un Revenu Minimum d'Insertion  Persistance du chômage et émiettement des statuts des salariés	Reprise des dénationalisations	Politique monétaire orientée vers la stabilité des prix et le maintien de la parité	Rationalisation de l'assurance maladie  Réforme des retraites  La récession creuse le déficit public	Mise en oeuvre du marché unique européen  Pression croissante des marchés financiers sur la politique économique  Acceptation du traité de Maastricht:
<b>1994</b>	Poursuite de l'érosion du compromis salarial de l'après guerre	Droit de la concurrence au niveau européen: <i>perte d'autonomie</i>	<i>Indépendance</i> de la Banque de France	<i>Incompatibilité</i> entre les compromis institutionnalisés et la faible croissance	<i>A la recherche</i> d'une croissance intégrée à celle de l'Europe

d'émergence à l'échelle internationale, ni permettre un appel plus aisé au marché financier. Les lois portant décentralisation initient un renforcement des instances régionales et locales et viennent fort opportunément contrebalancer l'excessive centralisation française, mais ne peuvent espérer rendre les régions françaises aussi performantes et autonomes que leurs homologues allemand, italien ou espagnol, surtout à un horizon aussi proche que la fin de ce siècle, date cruciale si le traité de Maastricht devait être appliqué et ses délais respectés.

Cette phase d'étatisme et de keynésianisme dans un seul pays montre ses limites dès 1982-1983 : la gauche arrivée au pouvoir semblait avoir oublié ses propres analyses mettant en évidence la crise structurelle du fordisme, puisque la relance par les dépenses publiques et les salaires alimente surtout le déséquilibre extérieur et la spéculation à la dépréciation du franc et non plus, comme dans les années soixante, la croissance et l'emploi. Aussi, avant même que cohabitent le gouvernement CHIRAC et le président MITTERRAND, la politique économique change radicalement ses priorités et privilégie un franc fort à une dérive inflationniste et des tentations protectionnistes. Plus significativement encore, la logique du marché et de l'entreprise connaît une surprenante réhabilitation qui se manifeste dans une série de réformes portant sur les dénationalisations, la déréglementation financière, la détaxation des profits réinvestis, associées à une gestion des finances publiques beaucoup plus rigoureuse (Tableau 5).

En vue d'enrayer la montée du chômage, dirigeants politiques et responsables économiques se mettent à considérer avec intérêt l'expérience américaine de création d'emplois, attribuée à la flexibilité du marché du travail, l'absence de politique active du salaire minimum et l'extrême modération des réglementations régissant le travail. Presque jusqu'à la fin des années quatre-vingt, les expériences libérales américaines et britanniques sont suivies avec intérêt, et par certains avec envie. En témoigne l'atténuation des réglementations concernant le contrat de travail, l'embauche, le salaire minimum et les cotisations sociales qui introduisent autant de sources d'une flexibilité plutôt défensive, au sens où elles reviennent sur des acquis de longue date du mouvement syndical, sans pour autant proposer un pacte social alternatif. Elles ne constituent pourtant pas l'amorce de nouvelles relations professionnelles qui permettraient, enfin, une lutte efficace contre le chômage, grâce à une flexibilité organisationnelle et non plus seulement externe. De fait, une décennie après cette « rationalisation » du droit du travail, les effets favorables attendus concernant l'emploi se font encore attendre au milieu des années 1990. Ainsi, la poursuite d'une politique de modération salariale et de stabilité de la parité du franc

contribue à enrayer l'inflation et stimuler l'ardeur compétitive des firmes, mais ne définit pas de façon évidente une stratégie de moyen-long terme viable. En effet, aucune de ces mesures ne parvient à enrayer un chômage qui demeure l'un des plus élevés d'Europe, en dépit de la multiplication de plans pour l'emploi combinant exemptions fiscales et incitations à la formation professionnelle. Or, la permanence d'un chômage sur une aussi longue période n'est pas sans danger pour la cohésion sociale française et risque d'exacerber les tentations xénophobes.

Plus généralement, il n'est pas abusif de conclure à la persistance d'une crise structurelle puisque les formes institutionnelles ne se sont pas encore recomposées en une configuration dotée d'un minimum de stabilité. D'année en année, se poursuit l'érosion du compromis salarial de l'après guerre et son émiettement en une série de statuts de moins en moins protecteurs. De même, le droit de la concurrence s'établit de plus en plus au niveau européen, ce qui met en porte à faux les relations qu'entretenaient antérieurement les firmes françaises avec leurs autorités de tutelle (H. DUMEZ, A. JEUNEMAITRE (1991)). En 1994, le passage à une indépendance de la Banque de France par rapport au gouvernement marque un changement majeur, qui ne sera pas sans répercussion sur la plupart des autres domaines de la politique économique. Par ailleurs, la longueur inhabituelle de la récession des années 90 fait à nouveau ressortir l'incompatibilité entre l'héritage des compromis institutionnalisés de l'après seconde guerre mondiale et la perspective d'une croissance lente, ne serait-ce que parce que les conséquences à court terme de la réunification allemande sont plutôt négatives concernant le potentiel de croissance européen. Enfin, il n'est pas évident que l'acceptation des clauses du traité de Maastricht suffise à garantir une croissance tirée par l'intégration européenne, à un rythme suffisant pour enrayer le chômage et rendre à nouveau viables les formes d'organisation du capitalisme français.

## **10. Les charmes du capitalisme rhénan.**

Pendant longtemps, le débat a opposé l'étatisme français à la confiance dans le marché des pays anglo-saxons. Les difficultés ou/et les échecs symétriques de l'un et l'autre conduisent, au début des années quatre-vingt-dix, à une tout autre vision, qui insiste au contraire sur la force d'une "troisième voie" dans laquelle forces du marché et sophistication de l'organisation institutionnelle se combinent pour contribuer à la compétitivité et la puissance du Japon, de l'Allemagne ou des régions telles que la Rhénanie, le Piémont..... Cette ré-émergence de l'idée d'un capitalisme organisé résulte de l'observation de trajectoires nationales fort contrastées

enregistrées au cours de années quatre-vingt. D'un côté les pays Anglo-saxons qui ont fait confiance à la logique du marché et à l'initiative entrepreneuriale, fut-elle purement spéculative, se trouvent confrontés à un regain de l'inflation, une remontée rapide du chômage (Grande Bretagne) et plus encore à une perte de compétitivité pour partie causée par l'insuffisance des dépenses publiques d'infrastructures, d'éducation, de formation...(Etats-Unis). D'un autre côté, les pays dans lesquels l'Etat jouait un rôle central dans la régulation socio-économique ont en général rencontré des problèmes majeurs à la fin des années quatre-vingt, qu'il s'agisse de l'effondrement du régime soviétique, de la crise ouverte de la social-démocratie suédoise ou encore de la remise en cause des formes d'interventions publiques françaises.

A contrario, les pays comme le Japon ou l'Allemagne qui ont su discipliner les forces de la concurrence et développer un enchevêtrement de compromis institutionnalisés dans l'entreprise, entre entreprises, au niveau régional comme national, manifestent un dynamisme économique certain, bâti sur l'aptitude à maîtriser les technologies nouvelles et renouveler en permanence leurs avantages compétitifs. Au moment même où s'effondre le « communisme » et qu'apparemment triomphe LE capitalisme, experts et praticiens découvrent la variété de formes du capitalisme, qui combinent selon des degrés variables, marchés, associations, réseaux, hiérarchies et Etat, coexistent et ont des performances inégales selon le contexte. S'amorce un mouvement montrant la supériorité, à maints égards, d'un capitalisme de type rhénan, qui associe d'étroites relations entre banques et industries, un processus de négociations continu et multiforme entre patronat et syndicat et une grande décentralisation des responsabilités politiques, mais aussi économiques (W. STREECK (1994)).

En fait, depuis l'éclatement du régime international de Bretton Woods, quatre grands types de capitalisme sont en compétition (Tableau 6). Chacun a des avantages et des inconvénients, qui selon le contexte peuvent bénéficier ou au contraire pénaliser un espace géographique donné.

° *Le modèle rhénan*, dont une variante importante est le microcorporatisme japonais, repose sur un réseau dense d'institutions intermédiaires entre l'Etat central et les agents économiques individuels (associations professionnelles, syndicats forts, grandes entreprises, groupes financiers,...). Le principal avantage de ce capitalisme est d'être bâti sur une large polyvalence de la main-d'œuvre, atout précieux lorsque la concurrence par la qualité et le service se superpose à celle plus traditionnelle qui repose sur les coûts de production de

**TABLEAU 6 : LES QUATRE CAPITALISMES :**  
**DES MODALITES INSTITUTIONNELLES ORIGINALES POUR LE RAPPORT SALARIAL ET LE MARCHE DU TRAVAIL**

CAPITALISME	ORIENTE VERS LE MARCHÉ	RHENAN OU CORPORATISTE	ETATIQUE	SOCIAL-DEMOCRATE
<b>Caractéristiques Institutionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décentralisation</li> <li>- Mobilité externe</li> <li>- Rôle du marché</li> <li>- Peu de médiations syndicales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle d'un marché professionnel ou compromis au sein de la firme</li> <li>- Mobilité soit externe, soit interne</li> <li>- Intermédiation syndicale importante (explicite ou implicite)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle central de l'Etat</li> <li>- Faible mobilité interne/mobilité externe subie</li> <li>- Syndicats multiples selon affiliation politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accords tripartites (Syndicats, Patronat, Etat)</li> <li>- Mobilité organisée par les régions et l'Etat</li> <li>- Rôle majeur d'un syndicat fort</li> </ul>
<b>Variables d'ajustement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction des effectifs</li> <li>- Variation du salaire moyen</li> <li>- Variabilité de la dispersion salariale</li> <li>- Mobilité régionale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transfert d'entreprise à entreprise ou de poste à poste</li> <li>- Polyvalence</li> <li>- Rôle des ajustements sur les salaires</li> <li>- Pression à l'innovation de produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction des effectifs</li> <li>- Rigidité du salaire réel</li> <li>- Faible variation de la dispersion salariale</li> <li>- Chômage des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconversion industrielle</li> <li>- Possibilité de flexibilité salariale</li> <li>- Très faible hiérarchie salariale</li> <li>- Formation et qualification</li> </ul>
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse rapide aux récessions</li> <li>- Ajustement aux changements structurels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaction à court terme: horaires et salaires</li> <li>- A long terme: productivité et innovation de produit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien d'un Etat de Bien-être</li> <li>- Stimulation de la productivité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de l'homogénéité salariale</li> <li>- Affirmation du principe de plein emploi</li> </ul>
<b>Inconvénients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de la formation et des investissements collectifs</li> <li>- Inégalités fortes ou/et croissantes</li> <li>- Possible inhibition du changement technique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Thésaurisation de la main-d'œuvre</li> <li>- Segmentation de fait du salariat (grandes entreprises/sous-traitance)</li> <li>- Limites dans les industries de main-d'œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arbitrage en faveur des actifs titulaires d'un emploi</li> <li>- Emiettement de la relation salariale</li> <li>- Chômage des jeunes, réduction contrainte des taux d'activité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tensions sur le compromis capital-travail</li> <li>- Tensions sur les finances publiques</li> <li>- Conséquences défavorables de la faible hiérarchie salariale sur les incitations.</li> </ul>
<b>Exemples</b>	Etats-Unis, Canada, Grande Bretagne	Allemagne, Japon	France, Italie	Suède, Autriche

biens produits en grande quantité. D'ailleurs, les deux sous-modèles allemand et nippon n'ont pas exactement la même configuration mais sont en matière de formation des compétences des équivalents fonctionnels (R. BOYER, J.-P. DURAND (1993)).

- Une seconde variante rassemble les capitalismes dans lesquelles *le marché* joue un rôle déterminant à défaut d'exclusif par rapport aux autres formes de coordination. Ce modèle, que l'on observe dans la plupart des pays anglo-saxons, permet une réponse rapide à des aléas conjoncturels et l'émergence de nouvelles industries. Cette capacité donnée à l'esprit d'innovation des entrepreneurs a pour contrepartie une faiblesse des investissements collectifs, une tendance certaine à la persistance, voire l'accroissement, des inégalités et dans certains cas la perte de dynamisme de la productivité, faute d'un pouvoir syndical imposant des augmentations de salaire réel et un certain contrôle sur l'organisation du travail.
- Pendant près d'un demi siècle *la variante social-démocrate* a su combiner dynamisme technologique et lutte contre les inégalités sociales. Mais son succès même suscite des tendances adverses tenant à une excessive homogénéisation des rémunérations, l'importance grandissante de l'emploi public, les tendances à l'inflation puis à la transnationalisation des grandes entreprises. Depuis le milieu des années 80, l'économie suédoise connaît une crise de ses institutions fondatrices, ce que n'enregistre pas l'Autriche, sans doute parce que les conditions externes et le détail de l'architecture institutionnelle ne sont pas les mêmes.
- Le quatrième modèle met en oeuvre de multiformes et puissantes interventions étatiques. *l'Etat* se trouve au centre de l'établissement des formes institutionnelles dans le domaine du travail, de la concurrence, de l'insertion internationale. Plus encore, c'est dans le budget de l'Etat et dans la couverture sociale que se cumulent tous les déséquilibres, non seulement globaux, mais sectoriels, voire même locaux. Les pays de l'Europe du Sud et la France appartiennent à cette catégorie. Modèle très efficace de rattrapage des Etats-Unis, ce capitalisme montre ses limites lorsque les perspectives technologiques et de demande se font plus incertaines.

Ce modèle est donc particulièrement mis à l'épreuve depuis deux décennies, ce qui peut soutenir l'intuition courante d'une progressive normalisation des capitalismes vers le modèle des pays anglo-saxons. Pourtant les évolutions ne sont pas aussi simples, puisqu'en France, les références au modèle rhénan sont plus fréquentes que celles au capitalisme de marchés. Elles se sont multipliées et ont même inspiré quelques réformes concernant la formation professionnelle ou encore le mariage des banques et des assurances pour constituer

le moyen d'intervention dans la dynamisation et la restructuration industrielles (O. PASTRE (1992), F. MORIN, Cl. DUPUY (1993), M. ALBERT (1991)). Si le système japonais est perçu comme particulièrement difficile à mettre en oeuvre compte tenu de ses spécificités culturelles, le modèle allemand est plus proche et suscite d'autant plus d'intérêt qu'il attribue à la formation le rôle clé dans la compétitivité. En outre, dans un premier temps, la réunification allemande soutient la croissance européenne, mais aussi française, au point qu'à la fin de 1991 les échanges commerciaux bilatéraux entre la France et l'Allemagne se rééquilibrent pour la première fois depuis près de vingt ans. Par ailleurs, quel que soit le destin des accords de MAASTRICHT, l'empreinte des conceptions et des institutions allemandes est d'ores et déjà présente dans la réforme des statuts de la Banque de France sur le modèle de la Bundesbank. Mais ce changement institutionnel majeur intervient dans le contexte de la longue récession européenne des années 90, pour partie liée aux difficultés de modernisation et d'assimilation des länders de l'Est. On mesure au passage que la simple décalcomanie d'un système institutionnel, au demeurant parfaitement cohérent, peut précipiter des ajustements économiques défavorables dès lors qu'il ne correspond pas à l'héritage technologique, industriel et social du pays considéré. C'est une leçon qui n'est pas sans importance, y compris pour les pays de l'Ouest Européen dont la France.

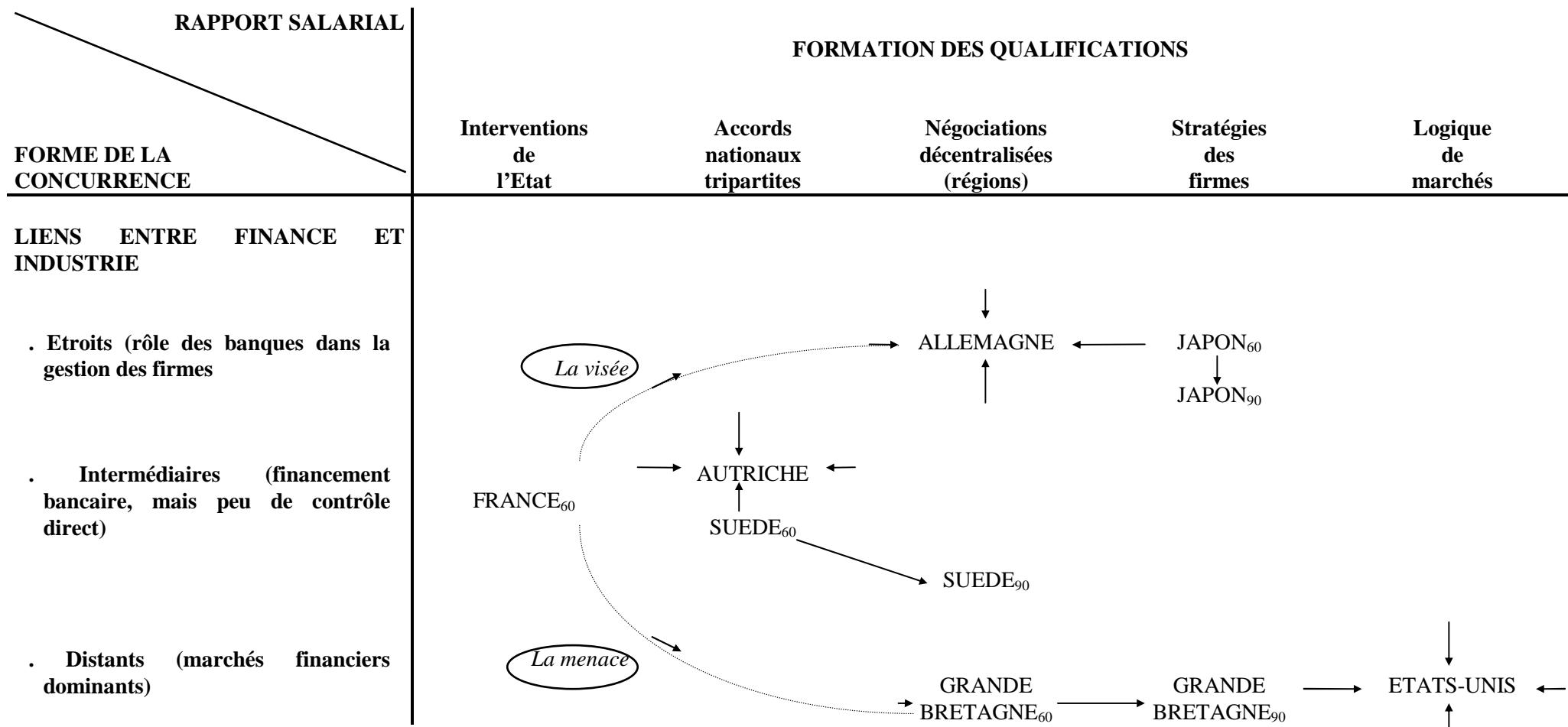
## **11. Une forme de capitalisme ne s'importe pas comme une simple marchandise.**

Mais constater la supériorité d'un mode d'organisation du capitalisme, ne signifie pas qu'il soit aisément d'importer, de copier ou encore d'adapter sa logique et ses institutions, tant elles sont spécifiques d'une société et produits d'une histoire particulière. Par exemple, à de multiples reprises, Anglais et Français ont cherché à instituer une formation professionnelle calquée sur le modèle allemand...sans jusqu'à présent y parvenir. De même, la constitution de puissants groupes financiers est une condition nécessaire, mais sans doute pas suffisante, en vue de susciter un regain industriel, puisque ce dernier dépend tout autant de la qualité de l'organisation et des dirigeants, de la solidité des relations industrielles et de leur aptitude à faire face à des changements technologiques incessants. On peut dès lors légitimement s'interroger sur les chances de succès d'une stratégie d'acclimatation du modèle rhénan dans une société française si marquée par l'étatisme. Certes, la stratégie de constitution de « coeurs financiers » peut créer l'une des conditions permissive d'un capitalisme organisé à l'allemande, mais cette condition est loin d'être suffisante (Tableau 7).

Il faut en outre généraliser la formation des compétences par le jeu de négociations entre associations professionnelles, syndicats, autorités des Länder et Ministères fédéraux. C'est une différence majeure par rapport au rôle déterminant de l'Etat en France : en dépit des réformes des dix dernières années, l'administration centrale continue à régir éducation et formation professionnelle, et l'on peut se demander si ce n'est pas l'un des obstacles à l'adhésion à un nouveau modèle productif centré sur la concurrence par la qualité (R. BOYER (1994)). Si l'on se place dans le double espace des formes de la concurrence et de la production des compétences, il ressort que deux types de capitalisme seulement enregistrent une certaine stabilité au cours des trente dernières années : le modèle rhénan et celui d'économie de marchés. Les autres modèles sont marqués par des évolutions parfois relativement rapides, comme en témoigne l'exemple de la Suède qui passe d'accords nationaux tripartites à des négociations décentralisées, alors qu'au Japon des relations étroites entre banques sont mises à l'épreuve du fait de l'internationalisation de la finance.

Dès lors, la stratégie actuelle des élites françaises pourrait se heurter à un paradoxe : faute d'institutions suffisamment riches permettant l'adoption du modèle rhénan, le capitalisme anglo-saxon ne risque-t-il pas de l'emporter par défaut (Tableau 7, déjà cité) ? En effet, il est beaucoup plus aisé de laisser faire les marchés que d'en canaliser les évolutions, précisément à un moment où se multiplient les innovations financières et s'affirme la vigueur du contrôle qu'exercent les marchés sur la politique économique des Etats. Le moment choisi pour s'inspirer de certaines institutions allemandes est donc peu propice, dans la mesure où l'importance grandissante des marchés financiers favoriserait plutôt l'adoption des méthodes et principes anglo-saxons. De plus, trois séries d'obstacles au moins, directement liés aux spécificités de toute architecture institutionnelle nationale, rendent particulièrement difficiles une convergence des capitalismes de part et d'autre du Rhin. D'abord, l'interdépendance des institutions économiques qui fait la force et la stabilité des capitalisme du modèle rhénan explique par là même les obstacles structurels à son adoption par un pays qui ne dispose pas d'une configuration voisine : c'est une propriété très générale des modèles dans lesquels le point de fonctionnement de l'économie dépend du chemin suivi et elle s'applique tout particulièrement à la formation professionnelle (R. BOYER (1994)). Il est ensuite malaisé de synchroniser les changements en matière de formes de la concurrence, rapport salarial et régime monétaire...en dehors des périodes de crise majeure ou de guerre (J.-A. CHARTRES (1995)). Enfin, l'analyse des débats français montre l'extrême difficulté que rencontre l'Etat

## TABLEAU 7 : UNE TYPOLOGIE DES CAPITALISMES : NATURE DU RAPPORT SALARIAL ET FORME DE CONTROLE DU CAPITAL



pour faire émerger les nouveaux compromis qui seraient nécessaires à l'adoption du modèle rhénan : les groupes sociaux et les entreprises s'expriment à partir de leur pouvoir de négociation défini dans l'ancien modèle fordiste...précisément centré sur l'Etat et le statu quo qui en résulte.

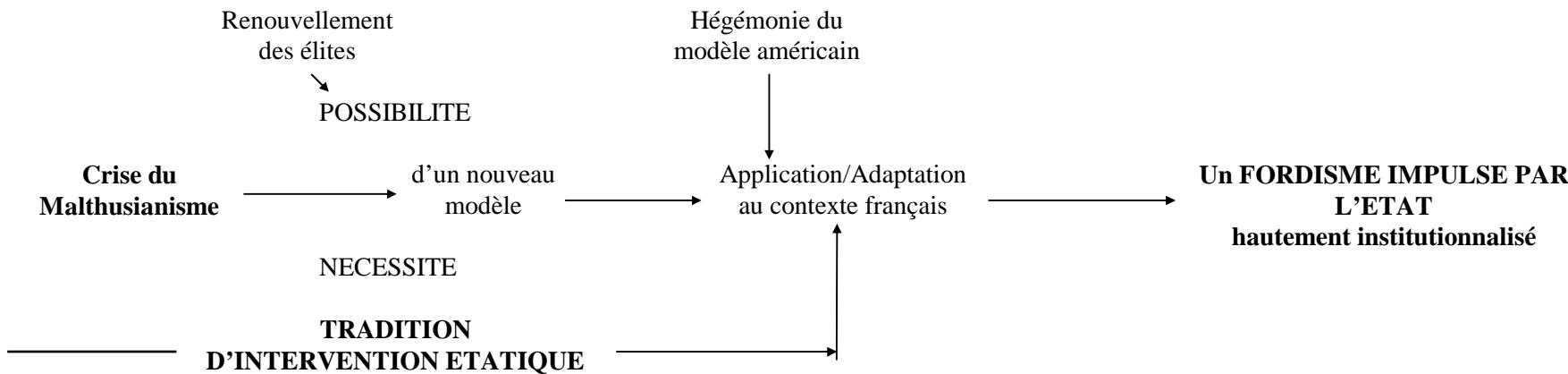
## **12. Innover à partir d'une forte tradition d'impulsion étatique.**

Il ne faut donc pas à toute force copier, dans ses moindres détails, un modèle réputé supérieur, mais il convient plutôt de pousser les avantages associés à la trajectoire socio-politique propre à chaque pays. Le problème se pose aussi pour les Etats-Unis, dont il n'est pas sûr que la "japonisation" soit l'avenir, pas plus sans doute que la "rhénanisation" de la société française constitue la seule et unique voie de salut. De façon alternative, la multiplicité des moyens d'intervention étatique ne peut-elle pas se redéployer en vue d'obtenir l'équivalent fonctionnel de ce que réalisent les institutions allemandes (ou japonaises) ? Pour faire image, le corps des ingénieurs des télécommunications qui imposa le Minitel n'est-il pas l'équivalent des pionniers de la Silicon Valley, ou encore des grands groupes japonais de l'électronique ?

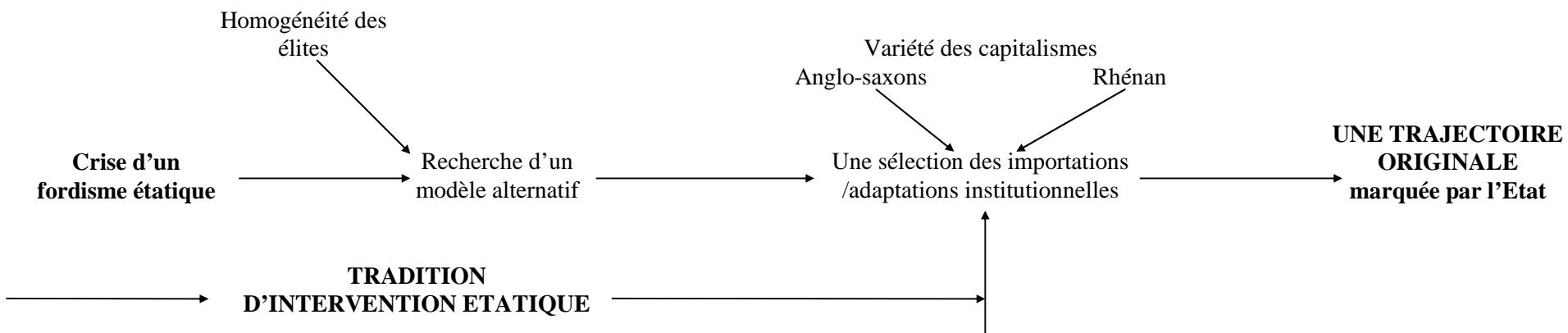
Il est ainsi une influence particulière des trajectoires nationales (Figure 3). Le précédent du fordisme est éclairant à ce titre puisque l'on aurait pu croire que l'importation des méthodes de production américaine et du style de vie propre à ce pays aille de pair avec un recours affirmé à une logique marchande. C'est au contraire la tradition d'intervention étatique qui a permis le rattrapage correspondant, grâce à une application et adaptation au contexte français. En conséquence, le capitalisme français a été modernisé grâce à l'adoption d'un fordisme impulsé par l'Etat et hautement institutionnalisé, donc ne passant pas par une logique de marché de type américain. Cette spécificité se manifeste tant par l'ampleur du secteur public -que des opérations de privatisation peuvent réduire- que par l'omniprésence de l'Etat y compris dans les arrangements privés et plus généralement les formes institutionnelles, tradition qu'il est encore plus difficile de surmonter. Mutatis mutandis il est légitime de se demander si le même phénomène d'hybridation n'est pas susceptible de se reproduire dans les années 90. Certes, la crise n'est plus celle du malthusianisme, puisque c'est aussi celle d'un style d'interventions étatiques. Dans la recherche de solutions alternatives, qu'elles soient anglo-saxonnes ou rhénanes, nul doute que l'impulsion de l'Etat demeure essentielle...faute d'ailleurs de partenaires sociaux autonomes, dynamiques et

**FIGURE 3 : DE L'INFLUENCE DES TRAJECTOIRES NATIONALES :  
IMITER UNE FORME DE CAPITALISME C'EST TOUJOURS L'ADAPTER**

**A. Le précédent du fordisme**



**B. Les années 90.**



négociant des compromis indépendamment de son intervention. Le recours à l'Etat est en effet la façon traditionnelle de résoudre les conflits et de faire émerger d'éventuelles innovations institutionnelles. En France (comme en Russie d'ailleurs !) même les stratégies de « retour au marché » sont imposées par l'Etat, sans qu'un groupe puissant d'entrepreneurs porte cette stratégie. Autant d'éléments qui laissent anticiper le maintien de fortes spécificités du capitalisme français.

### **13. Certaines faiblesses sont aussi des forces.**

Lors des crises structurelles, la confiance mise dans les institutions nationales se trouve fortement ébranlée, de sorte que les élites se mettent souvent à rechercher des solutions venues d'ailleurs, tant est grand le désarroi à propos des capacités d'adaptation des formes d'organisation héritées du passé...quitte à sous-estimer les multiples obstacles à une transposition pure et simple d'institutions venues d'ailleurs. Par contraste, d'autres cherchent dans un mythique âge d'or, depuis longtemps révolu, les sources d'une stratégie alternative...ignorant en cela la nouveauté du contexte et la relative irréversibilité de certaines évolutions. Il est peut-être une méthode pour éviter ce faux dilemme: admettre que le neuf se construit aussi par recombinaison de formes anciennes afin de résoudre les grands défis du moment. La tradition n'est souvent que le résultat, oublié, de l'innovation d'avant-hier. C'est aussi le terreau de l'innovation de demain.

L'art en la matière serait de convertir les limites de l'organisation antérieure en autant d'atouts en faveur de leur recomposition en une architecture adéquate au contexte de l'époque (Tableau 8). L'analyse qui suit se veut plus suggestive que complètement démonstrative et se bornera à donner quelques exemples parmi d'autres.

- ° En matière de rapport salarial, la persistance d'une forte opposition entre travail manuel et intellectuel, entre tâches nobles et les autres est souvent dénoncée comme l'une des tares de la société française (Ph. D'IRIBARNE (1992) ; (1994)). Ce trait a très probablement influencé, défavorablement, la compétitivité depuis deux décennies. Pourtant si dans le nouveau paradigme productif en voie d'émergence, le travail de production s'intellectualise plus que par le passé, alors l'accent mis sur l'éducation générale peut devenir une force. Encore faudrait-il que les entreprises adaptent en conséquence leur organisation et la relation salariale proposées aux salariés. Cette complémentarité s'est affirmée au Japon,

**TABLEAU 8 : FORCES ET FAIBLESSES DU CAPITALISME A LA FRANCAISE DANS LA DECENNIE 1990 : Une analyse en termes de formes institutionnelles.**

FORMES INSTITUTIONNELLES	LIMITES ET FAIBLESSES	FORCES ET CAPACITE D'EVOLUTION
<b>RAPPORT SALARIAL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Persistance d'une opposition entre travail manuel et intellectuel</li> <li>2. Inadéquation de la formation professionnelle des travailleurs de base</li> <li>3. Perte d'influence de syndicats mal implantés dans les firmes</li> <li>4. Multiplication et émettement du statut des salariés</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le travail fait de plus en plus appel à des capacités intellectuelles</li> <li>2. Bonne formation générale, en extension à une fraction croissante de chaque cohorte</li> <li>3. Reconnaissance de la logique de l'entreprise</li> <li>4. Maintien d'une couverture sociale générale</li> </ol>
<b>FORMES DE LA CONCURRENCE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les « champions nationaux » ne suffisent plus dans la concurrence internationale</li> <li>2. La construction européenne remet en cause la politique industrielle à la française</li> <li>3. Faiblesse de la coopération entre grandes entreprises et PME</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La constitution de « coeurs financiers », pour piloter la recomposition industrielle.</li> <li>2. Les secteurs liés aux commandes publiques (armement, infrastructures, gros équipements) sont innovateurs</li> <li>3. Dynamisme de certaines PME dans le domaine des nouvelles technologies</li> </ol>
<b>REGIME MONETAIRE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les innovations financières déstabilisent les outils traditionnels de la politique monétaire</li> <li>2. La politique du crédit est contrainte par la position extérieure</li> <li>3. L'adhésion à l'intégration monétaire européenne élimine</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tentative de constitution d'une place financière à Paris</li> <li>2. Généralisation de l'impératif de compétitivité</li> <li>3. L'impératif de stabilité DM/Franc est déjà incorporé dans les spécialisations industrielles.</li> </ol>
<b>ETAT</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La sélectivité des politiques industrielles est remise en cause par l'Union Européenne</li> <li>2. Retard de la décentralisation et déconcentration de l'Etat</li> <li>3. Difficulté de réforme fiscale et du financement de la sécurité sociale</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'Etat continue à être un centre d'impulsion pour l'innovation</li> <li>2. Relative légitimité de l'Etat Central, utile aux politiques de sortie de crise</li> <li>3. Régime présidentiel favorable à des réformes impulsées par le haut</li> </ol>
<b>INSERTION INTERNATIONALE</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Erosion de la spécialisation dans des industries typiquement fordiniennes</li> <li>2. Lenteur d'adaptation aux déplacements géographiques et sectoriels de la demande</li> <li>3. Difficultés majeures d'adaptation dans les périodes de croissance lente et/ou instable</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Spécialisation de plus en plus complémentaire de celle des autres pays européens</li> <li>2. Dans le passé, succès dans la recomposition de la spécialisation, de l'empire colonial au traité de Rome.</li> <li>3. Mouvement rapide d'internationalisation (investissement direct, partenariat)</li> </ol>

mais n'est pas aisée à faire émerger en France (R. BOYER, E. CAROLI (1993)). De la même façon, la faiblesse et la division syndicale rendent problématique la négociation d'un compromis national renouvelant celui du fordisme, mais c'est aussi le terreau à partir duquel se sont déployées les stratégies de ressources humaines des grandes entreprises, alors qu'une fraction de plus en plus large de l'opinion reconnaissait la légitimité de l'entreprise, phénomène nouveau pour la France (G. HATCHUEL (1993)). Pour sa part l'Etat, en encourageant les formules de partage des profits, n'a-t-il pas favorisé l'émergence d'un microcorporatisme qui rappelle par certains traits, mais pas la régulation globale, le capitalisme nippon ?

- ° Concernant les formes de la concurrence, n'est-ce pas le succès puis l'érosion de la politique de soutien de « champions nationaux » qui suscitent la stratégie complémentaire de constitution des « coeurs financiers » pour piloter une recomposition industrielle qui dépasse aujourd'hui les frontières nationales ? La construction européenne remet clairement en cause les politiques industrielles à la française, précisément au moment où s'affirme la compétitivité de firmes qui ont longtemps bénéficié de commandes publiques en matière de télécommunications, de trains à grande vitesse, de grandes infrastructures. De même, le renouvellement des dirigeants des PME et l'essor des secteurs des nouvelles technologies ne sont-ils pas susceptibles de redresser l'évolution défavorable qu'avait encore accentué la logique fordienne des années 60 (C. LANE (1991)) ?
- ° Le régime monétaire et financier est aussi traversé de tendances contradictoires. D'un côté les nouveaux instruments financiers et la globalisation des marchés ont considérablement déstabilisé la politique monétaire traditionnelle qui pendant longtemps recourut à un contrôle strict du crédit. Même si l'on exclut l'espoir fugitif de constituer Paris en place financière internationale majeure, la dureté des contraintes financières et l'adoption d'une politique de franc fort ont fini par généraliser l'impératif de compétitivité au secteur de l'industrie manufacturière et des services internationalement échangés : l'emploi s'en trouve parfois réduit mais ces secteurs sont relativement performants (Financial Times (1994)). Il suffit par exemple de mesurer l'écart avec la trajectoire britannique, pour cerner l'intérêt, mais aussi les limites, de la stratégie française.
- ° Comme on l'a déjà souligné à de multiples reprises, l'Etat, même devenu libéral, continue à jouer un rôle déterminant y compris en matière de politique d'innovation et de fourniture

des bases d'une compétitivité « structurelle » c'est-à-dire basée sur la qualité de l'éducation, les infrastructures et la stabilité de l'ordre socio-politique. Ce trait est finalement assez général puisqu'on observait dans les années 80 et 90 un regain de ce type de politique industrielle. Mais on peut déplorer que le capitalisme français soit l'un des rares à ne pas avoir encore bénéficié d'une réforme fiscale de grande ampleur, alors que les déséquilibres récurrents du financement de la couverture sociale n'ont pas encore alimenté une redéfinition d'ensemble des objectifs, des moyens et des résultats attendus d'un autre système de solidarité et d'assurance. Pourtant, le régime présidentiel de la Vème république donne à l'exécutif un pouvoir dont peu de gouvernements des autres pays disposent : il pourrait être favorable à une réforme par le haut des institutions économiques de ce pays. Cela s'inscrirait fort bien dans les traditions françaises...même si l'impératif démocratique n'y trouve pas nécessairement son compte.

- Enfin, l'insertion internationale de la France n'est pas aussi catastrophique qu'aurait pu le laisser augurer les tendances du début des années 80. Certes, le poids de la France dans la production mondiale s'est réduit, surtout d'ailleurs du fait du dynamisme des nouveaux pays industriels, mais le commerce extérieur s'est rééquilibré, à un niveau de croissance certes beaucoup plus faible que par le passé et grâce au maintien d'une modération salariale sur plus d'une décennie. Au milieu des années 90, la France enregistre même un excédent commercial significatif, maintenu même après un épisode aussi marquant que la grève de décembre 1995. On pourrait y voir l'aboutissement d'un long processus historique initié dès 1958. Il ne faut pas oublier que dans le passé, la spécialisation de la France s'est redéployée de l'empire colonial vers l'Europe, en un mouvement qui surprit par sa rapidité (J. MARSEILLE (1984)). Par ailleurs, comme le montrent les travaux des historiens, il serait abusif d'extrapoler les difficultés des années 80 au XXIème siècle, car par le passé, ce type de blocage n'a jamais duré aussi longtemps (J. BOUVIER (1987), F. BLOCH-LAINE, J. BOUVIER (1986)).

Il est un dernier facteur de relatif optimisme. Dans le contexte d'une construction européenne qui se renforce, chacune des économies nationales ou régionales devrait se spécialiser afin d'assurer des complémentarités par l'échange. A titre d'exemple, les structures industrielles italiennes ou espagnoles ne sont pas la copie conforme de leurs homologues allemands mais bâtiennent leurs avantages compétitifs sur leurs dotations institutionnelles propres. Ainsi, par le fait du renforcement de la concurrence à l'échelle européenne, il se

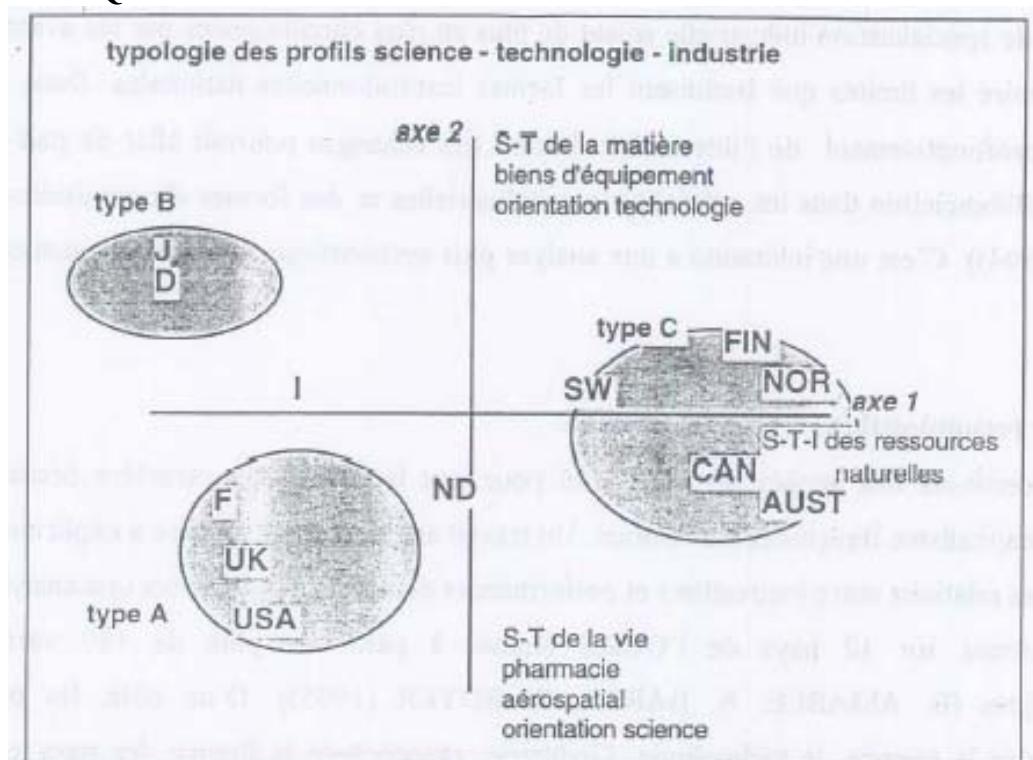
pourrait fort que l'économie française ne puisse (et n'ait pas à) suivre la voie rhénane, mais au contraire explore une trajectoire qui en un sens serait complémentaire, et jouerait sur une mobilisation des ressources héritées d'un capitalisme étatique. Il n'est pas exclu que les trajectoires de spécialisation industrielle soient de plus en plus conditionnées par les avantages ou au contraire les limites que traduisent les formes institutionnelles nationales. Dans cette vision, l'approfondissement de l'internationalisation des échanges pourrait aller de pair avec de fortes différenciation dans les spécialisations industrielles et des formes d'organisation (R. BOYER (1994)). C'est une invitation à une analyse plus systématique de quelques sentiers de l'avenir.

#### **14. Quelles recompositions ? Quatre scénarii.**

L'incertitude des années 90 tient aussi pour une large part au caractère finalement *hybride* du capitalisme français contemporain. Un travail antérieur s'est attaché à expliciter une typologie des relations entre innovations et performances économiques à travers une analyse de données portant sur 12 pays de l'OCDE étudiés à partir de plus de 180 variables caractéristiques (B. AMABLE, R. BARRE, R. BOYER (1995)). D'un côté, les profils observés entre la science, la technologie, l'industrie, rapprochent la France des pays anglo-saxons dans lesquels le changement technique s'appuie sur une forte orientation scientifique et des programmes plus ou moins liés à l'Etat (Aérospatiale, pharmacie, sciences de la vie). Par opposition, Japon et Allemagne ont une orientation plus technologique, une spécialisation dans les biens d'équipement et des recherches actives en sciences de la nature (Graphique 2). D'un autre côté, les performances macroéconomiques se distribuent selon une configuration différente dans laquelle France, Allemagne, Pays Bas et Italie combinent restructuration productive et recherche de l'efficacité avec la persistance du chômage et une faible croissance (Graphique 3). Pour leur part, les pays anglo-saxons manifestent de plus grandes inégalités mais un niveau d'emploi plus élevé, alors que pays nordiques et Japon partageaient jusqu'en 1990 un modèle de croissance vertueuse combinant efficacité, relatif plein-emploi et inégalités faibles.

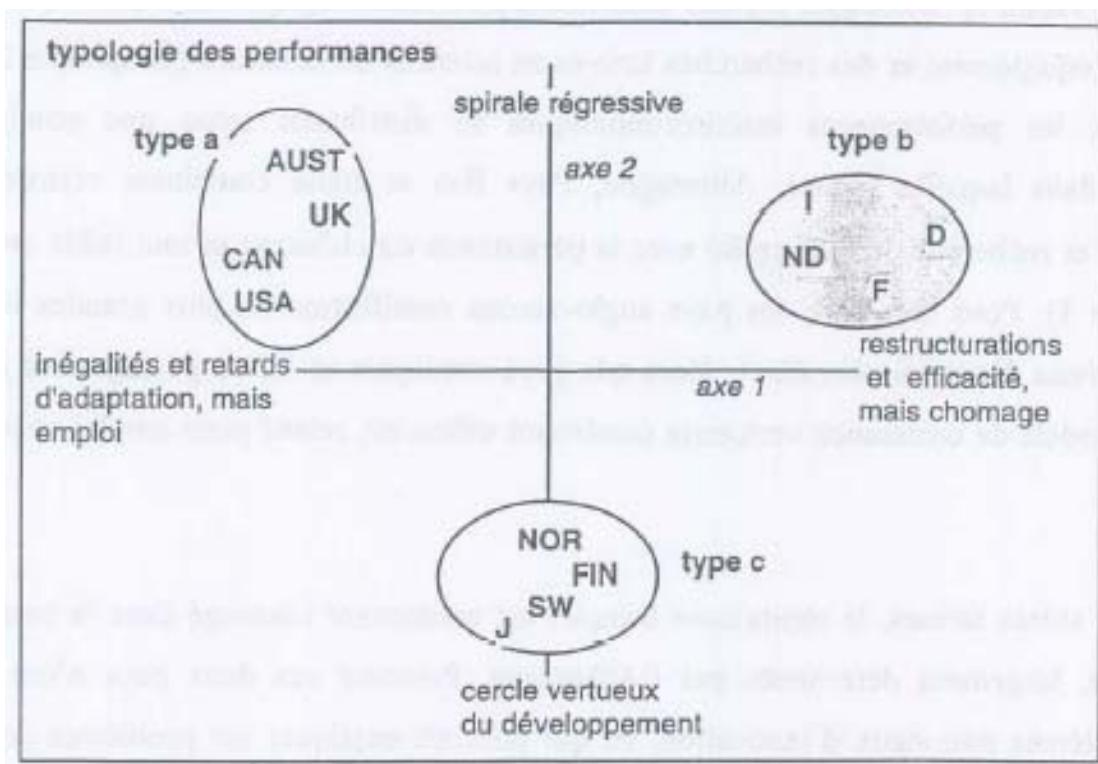
En d'autres termes, le capitalisme français est maintenant immergé dans la conjoncture européenne, largement déterminée par l'Allemagne. Pourtant ces deux pays n'ont pas les mêmes systèmes nationaux d'innovation, ce qui pourrait expliquer les problèmes récurrents que rencontre la poursuite de l'intégration européenne. Cette dernière va-t-elle éroder le potentiel d'innovation technologique propre à la France ou au contraire les sources de

**UNE VISION DU DILEMME FRANCAIS :**  
**...Un système d'innovation basé sur des secteurs liés à l'Etat.**  
**GRAPHIQUE 2 : LA FRANCE EST PROCHE DES PAYS ANGLO-SAXONS.**



...Mais des évolutions macroéconomiques fortement marquées par l'appartenance à l'Union Européenne.

**GRAPHIQUE 3 : LA FRANCE SUIT LE MODELE EUROPEEN**



Source : B. AMABLE, R. BARRE, R. BOYER (1995).

dynamisme technologique vont-elles redresser à terme les performances macroéconomiques françaises ? A cet égard, il est possible de baliser quelques unes des trajectoires ouvertes, pour mieux souligner les conséquences de l'analyse historique qui précède (Tableau 9).

- *Une nostalgie d'un fordisme étatique* n'est pas à exclure car c'est la trajectoire qui a été suivie entre les deux chocs pétroliers. Dans ce scénario, les compromis institutionnels antérieurs continuent à être défendus par les groupes sociaux les mieux placés... quitte à ce que, dans un contexte de poursuite de l'internationalisation, la perte de compétitivité correspondante se traduise par un déclin relatif, voire absolu, de la position internationale du capitalisme français. Selon une autre variante de ce même scénario, si survenait une crise majeure de la construction européenne, s'accroîtrait la probabilité d'une poursuite d'un capitalisme à impulsion étatique, marqué par une modernisation technologique mais pas nécessairement sociale.
- *Une lente transition vers un capitalisme rhénan* n'est pas à exclure, même si la probabilité est a priori très faible si l'on en juge à l'aune des précédents historiques. Les développements antérieurs ont déjà souligné les difficultés d'une telle transition : il pourrait être concevable que le secteur nationalisé se recompose en un coeur financier opérant au niveau de l'Europe et maintenant un minimum de cohérence et de perspectives à moyen terme. Mais il serait beaucoup plus difficile de construire des relations industrielles à l'allemande, car cela supposerait un regain de dynamisme tout à fait exceptionnel des associations patronales comme des syndicats ouvriers...dont les deux dernières décennies donnent peu d'exemples.
- *La transformation d'un capitalisme d'Etat en un autre* correspond à un troisième scénario, dont les linéaments ont été explorés par diverses des analyses qui précèdent. Si s'affirment de nouveaux principes d'organisation, assurant une compétitivité par la qualité, le service et l'innovation, et pas seulement les prix, pourquoi l'administration économique ne piloterait-elle pas cette transformation, comme ce fut le cas lors de précédents épisodes historiques ? La probabilité de ce sentier est d'autant plus élevée que le régime international assurerait une croissance forte, car compte tenu de la myriade des compromis institutionnalisés et des coûts fixes qu'ils entraînent, traditionnellement le capitalisme français se modernise plus aisément dans les périodes de régime international stable que dans celles de crise.

**TABLEAU 9 : QUELQUES SCENARIOS POUR LE CAPITALISME FRANCAIS.**

SCENARIO	FORCE	FAIBLESSE	VRAISEMBLANCE
1. Nostalgie d'un fordisme étatique	S'inscrit dans la continuité des compromis institutionnalisés antérieurs	Entérine un déclin absolu ou relatif, surtout si faible croissance mondiale	Relativement forte probabilité
2. Mouvement vers un capitalisme rhénan	Reconversion possible du secteur bancaire et industriel nationalisé	Difficulté de construction de relations industrielles à l'Allemande	Assez ou même très faible, d'après les précédents historiques
3. Reconversion pilotée par l'Etat vers une autre configuration du capitalisme à la Française	Conforme aux enseignements de l'histoire longue	Ne tient pas compte de la perte d'autonomie nationale du fait de l'internationalisation et de la construction européenne	Significative, plus forte si un nouveau régime international assurait une croissance forte
4. Progressive « normalisation » et convergence vers un capitalisme de type anglo-saxon	Correspond à des tendances à l'oeuvre depuis deux décennies (retour au marché, inégalités,...)	Rupture par rapport aux facteurs traditionnels de cohésion de la société française	D'autant plus forte que les précédentes stratégies auront échoué

Cependant, la probabilité d'un tel « happy end » devient de plus en plus problématique au fur et à mesure que l'internationalisation et la poursuite de l'intégration européenne induisent une perte d'autonomie de l'Etat-Nation.

- *La fin de l'exceptionnalisme français* et la convergence, nolens volens, vers un capitalisme de marché pourrait dériver de l'échec des stratégies que supposent les trois scénarios précédents. On peut certes avoir quelques doutes concernant une théorie de la convergence qui postulerait que la globalisation implique à terme l'érosion de toute spécificité nationale et la ressemblance croissante de tous les capitalismes avec le capitalisme anglo-saxon. Pourtant, on est frappé par certains parallélismes des trajectoires française et américaine, au-delà même des programmes politiques : retour de vigueur des idéologies du marché, primauté de la logique des firmes au détriment de la solidarité, croissance des inégalités, sous la contrainte d'un chômage élevé... mais certes la forme française est considérablement plus atténuée. Ce serait une rupture majeure par rapport aux idéaux qui firent la cohésion de la société française (liberté, égalité, fraternité)...et les institutions et les idéologies politiques françaises sont loin d'avoir les caractéristiques d'autre Atlantique.

L'avenir se chargera de déjouer ces pronostics, tout comme, dans l'entre-deux-guerres, les contemporains furent incapables dans leur majorité d'anticiper le miracle de la modernisation fordiste de l'après seconde guerre mondiale. L'optimiste soulignera que jamais le capitalisme français ne s'est trouvé bloqué très longtemps...sans que surviennent une crise politique, une guerre (!) et par voie de conséquence d'ambitieuses réformes. Le pessimiste répondra à juste titre que jamais l'histoire ne se répète...si ce n'est en bégayant et que les conditions nouvelles des années 90 invalident les pronostics valables pour une configuration de l'autonomie des capitalismes nationaux, largement dépassée.

En tout état de cause, une certaine érosion du particularisme français est en cours, mais il serait imprudent d'en conclure à la convergence complète et définitive vers un modèle unique, ne serait-ce que parce que la période à venir sera probablement marquée par la compétition et très probablement la coexistence entre des capitalismes, durablement différenciés.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADAMS W.J. : *Restructuring the French Economy*, The Brookings Institution, Washington D.C., 1989.
- AGLIETTA M. : *Régulation et Crises du capitalisme*, Calmann-Lévy, Paris, 1976, 2nde Edition 1982.
- ALBERT M. : *Capitalisme contre capitalisme*, Seuil, Paris, 1991.
- AMABLE B., BARRE R., BOYER R. : *La grande transformation de l'économie française*, Economica, Paris, à Paraître 1995.
- BASLE J., BASLE M., BOILOT J.J., & Alii : *L'économie française : Mutations 1975-1990*, Le Monde Sirey, Paris, 1989.
- BENASSY J.-P., R. BOYER, R.-M. GELPI : "Régulation des économies capitalistes et inflation", *Revue Economique*, Vol. 30, n° 3, Mai 1979, p. 397-441.
- BENSAHEL J.F. : *La France (ou la souveraineté) menacée*, Editions Odile Jacob, Paris 1991.
- BLOCH-LAINE F., BOUVIER J. : *La France restaurée 1944-1954*, Fayard, Paris, 1986.
- BOUVIER J. : Libres propos autour d'une démarche révisionniste, dans FRIDENSON Patrick, STRAUS André, *Le capitalisme français*, Fayard, Paris, 1987.
- BOYER R. : *La Théorie de la Régulation : Une analyse critique*, La Découverte, Paris, 1986.
- BOYER R. (sous la direction de) : "Les paradoxes de la crise française de l'entre deux-guerres", n° spécial *Le Mouvement Social*, n° 154, Janvier-Mars 1991.
- BOYER R. Ed. : *La flexibilité du travail en Europe*, La Découverte, Paris, 1986.
- BOYER R. : The Current Economic Crisis. Its Dynamics and its Implications for France, dans G. ROSS, S. HOFFMANN and S. MALZACHER Eds, *The Mitterrand Experiment, continuity and Change in Moderne France*, Oxford University Press, New-York, 1987.
- BOYER R. : The convergence hypothesis revisited : globalization but still the century of nations ? Couverture Orange CEPREMAP n° 9403, August.
- BOYER R. : Wage Austerity Or/And An Educational Push : The French Dilemma, Discussion Paper Series A n° 301, The Institute of Economic Research, Hitotsubashi University, Kunitachi, Tokyo, December 1994. Prepared for the IIRA World Congress, Washington DC, May-June 1995, Couverture Oranhge CEPREMAP 9516, May 1995.

BOYER R., E. CAROLI : Production regimes, education and training systems : From complementarity to mismatch ? Roneoytpé CEPREMAP, Novembre 1993, à paraître dans Ch. BUECHTERMANN *Human Capital and Economic Performance*.

BOYER R., DORE R. Eds : *Les politiques des revenus en Europe*, La Découverte, Paris, 1994.

BOYER R., DURAND J.-P. : *L'Après Fordisme*, Syros, Paris, 1993.

BOYER R., SAILLARD Y. Eds : *Théorie de la Régulation : l'Etat des savoirs*, La Découverte, Paris, 1995.

BROWN W. : Du pouvoir syndical aux stratégies des firmes : l'expérience britannique, dans BOYER R., DORE R. : *Les politiques des revenus en Europe*, La Découverte, Paris, 1994, p. 35-49.

CHARTRES J.-A. : Le changement de mode de régulation. Apports et limites de la formalisation dans BOYER R., SAILLARD Y. Eds : *Théorie de la Régulation : l'Etat des savoirs*, La Découverte, Paris, 1995, p. 273-281.

COHEN E. : « Glocalisation », intégration et souveraineté, dans De FOUCAULT Ed. : *La France et l'Europe d'ici 2010*, La Documentation Française, Paris, Février 1993, p. 201-223.

CORIAT B. : France : Un fordisme brisé...et son successeur, dans BOYER R., SAILLARD Y. Eds : *Théorie de la Régulation : l'Etat des savoirs*, La Découverte, Paris, 1995, p. 389-397.

COURRIER INTERNATIONAL : Ah ces frenchies ! Ils se trompent d'époque, n° 9, Hors série, Juin 1994.

CROUCH C. : Diversity in the Labour Market, August 1994, à paraître dans CROUCH C., STREECK W. Eds *Les différentes formes de capitalisme*.

CROUCH C., STREECK W. : The future of capitalist diversity, May 1994, à paraître dans CROUCH C., STREECK W. Eds *Les différentes formes de capitalisme*.

De FOUCAULT J.-B. Ed. : *La France et l'Europe d'ici 2010*, La Documentation Française, Paris, Février 1993.

DELORME R. et Ch. ANDRE : *L'Etat et l'Economie*, Seuil, Paris, 1982.

D'IRIBARNE Ph. : *La logique de l'honneur*, Seuil, Paris, 1992.

D'IRIBARNE Ph. : L'organisation des entreprises dans la variété des formes du capitalisme, Octobre 1994, à paraître dans CROUCH C., STREECK W. Eds *Les différentes formes de capitalisme*.

DUMEZ H., JEUNEMAITRE A. : *La concurrence en Europe*, Seuil, Paris, 1991.

ESPING-ANDERSEN G. : *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, Princeton University Press, Princeton NJ, 1990.

FINANCIAL TIMES : A survey of France, July 12th 1994, p. I-VI.

FOURQUET F. : *Les comptes de la puissance : histoire de la comptabilité nationale et du plan*, Collection Encres, Editions Recherches, Clamecy, 1980.

FRIDENSON P. et A. STRAUSS : *Le capitalisme français. XIXème et XXème siècle*, Fayard, Paris, 1987.

GRUSON Cl. : *Origine et espoirs de la planification française*, Dunod, Paris, 1968.

HALL P.A., J. HAYWARD and H. MACHIN Eds : *Developments in French Politics*, MACMILLAN Education LTD, Basingstoke, UK, 1990.

HAMPDEN-TURNER Ch, TROMPENAARS F. : *The Seven Cultures of Capitalism*, Doubleday, New York, 1993.

HATCHUEL G. : Les grands courants d'opinion et de perceptions en France de la fin des années 70 au début des années 90, dans De FOUCAULT J.-B. Ed. : *La France et l'Europe d'ici 2010*, La Documentation Française, Paris, Février 1993, p. 127-135.

HERITIER P., D. TADDEI, J. ION, H. BERTRAND, et A.-M. GROZELIER : *Les enjeux de l'Europe sociale*, La Découverte, Paris, 1991.

HOLCBLAT N., HUSSON M. : *L'industrie française*, Repères, La Découverte, Paris, 1990.

INSEE : *La croissance retrouvée*, Rapport sur les Comptes de la Nation 1988, INSEE, Série Etudes, Paris.

INSEE : *La France à l'épreuve des turbulences mondiales*, Rapport sur les Comptes de la Nation 1990, INSEE, Série Etudes, Paris.

JEANNENEY J.-M. et BARBIER-JEANNENEY E. : *Les économies occidentales du XIXème siècle à nos jours*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1985.

LANE C. : Industrial reorganization in Europe : Patterns of convergence and divergence in Germany, France and Britain, *Work, Employment and Society*, Vol. 5, n° 4, December 1991, p. 515-539.

MADDISON A. : *Les phases du développement capitaliste*, traduction française, Economica, Paris, 1982.

MADDISON A. : *Dynamic Forces in Capitalist Development : A long-Run Comparative View*, Oxford University Press, Oxford, 1991.

MARSEILLE J. : *Empire colonial et capitalisme français*, Albin Michel, Paris, 1984.

MAZIER J. : L'intégration européenne, dans BOYER R., SAILLARD Y. Eds : *Théorie de la Régulation : l'Etat des savoirs*, La Découverte, Paris, 1995, p. 357-368.

L'EXPANSION : *France 2001*, n° spécial, 15 Octobre-10 Novembre 1992.

MINC A. : *Français, si vous osiez...*, Grasset, Paris, 1991.

MORIN F., DUPUY Cl. : *Le cœur financier européen*, Economica, Paris, 1993.

OCDE : *Etudes Economiques de l'OCDE : France*, publication annuelle, Paris, 1973 à 1994..

OCDE : *Perspectives Economiques*, n° 55, Juin 1994.

PASTRE O. : *Les nouveaux piliers de la finance*, La Découverte, Paris, 1992.

REGINI M. : The Italian variety of capitalism in the 1980's, Octobre 1994 à paraître dans CROUCH C., STREECK W. Eds *Les différentes formes de capitalisme*.

RIOUX J.P. : Le proche et le prochain : la France surmontera-t-elle ses particularismes, dans J.B. De FOUCAULT Ed. : *La France et l'Europe d'ici 2010*, La Documentation Française, Paris, Février 1993, p. 137-152.

ROSS G., S. HOFFMANN and S. MALZACHER : *The Mitterrand Experiment, continuity and Change in Moderne France*, Oxford University Press, New-York, 1987.

ROWTHORN B. : Corporatism and market performance, in Jukka PEKKARINEN, Matti POHJOLA and ROWTHORN Bob, Eds, *Social Corporatism*, Clarendon Press, Oxford, 1992, p. 44-81.

SHONFIELD A. : *La capitalisme d'aujourd'hui : L'Etat et l'entreprise*, Gallimard, Paris, 1967.

SOSKICE D : Reinterpreting corporatism and explaining unemployment, in R. BRUNETTA et C. Dell'ARINGA Eds *Labour Relations and Economic Performance*, MacMillan, London, 1990.

STREECK W. : Modérations salariales sans politique des revenus : institutionnalisation du monétarisme et du syndicalisme en Allemagne dans BOYER R., DORE R. Eds : *Les politiques des revenus en Europe*, La Découverte, Paris, 1994, p. 147-164.

WINOCK M. Ed. : *Les années trente : de la crise à la guerre*, Seuil, Série Histoire, Paris, 1990.